

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

### RAPPORT DE PRÉSENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2015

#### *PREAMBULE*

Le vote du compte administratif 2015 termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il a été précédé par un débat d'orientation budgétaire (13 novembre 2014), le vote des budgets primitifs 2015 (12 décembre 2014) et de décisions modificatives (26 juin et 20 novembre 2015).

Les documents budgétaires « règlementaires », remis à l'ensemble des membres du conseil communautaire, répondent aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire des instructions M14 et M4. Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues du document budgétaire.

S'agissant de ces documents règlementaires, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de l'agglomération (locaux au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie de Beauvais),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse [finances@beauvaisis.fr](mailto:finances@beauvaisis.fr),
- envoi par courrier postal sur demande écrite moyennant le coût de reproduction du document demandé.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents règlementaires sont insérés au dossier du conseil communautaire qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de l'agglomération du Beauvaisis (<http://www.beauvaisis.fr>) à la rubrique « présentation/ finances ».

## SOMMAIRE

Synthèse générale	page	3
<b>I - LE BUDGET PRINCIPAL</b>	page	4
<b>A) Les résultats du budget principal</b>	page	4
<b>B) La section de fonctionnement</b>		
1    Les recettes	page	4
2    Les dépenses	page	14
3    La répartition fonctionnelle	page	21
<b>C) La section d'investissement</b>		
1    Les ressources	page	22
2    Les emplois	page	24
3    Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)	page	27
<b>II – LES BUDGETS ANNEXES</b>		
<b>A) ASSAINISSEMENT</b>	page	28
<b>B) SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	page	32
<b>C) TRANSPORTS</b>	page	34
<b>D) STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES</b>	page	38
<b>E) BUDGETS DE ZONE</b>		
1– Haut Villé	page	40
2 - Pinçonlieu	page	43
3– Beauvais-Tillé	page	45
5- Zone d'activités technologiques	page	49
6 – Saint Mathurin	page	50
<b>F) PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES</b>	page	52
<b>III - CONSOLIDATION DES RESULTATS</b>	page	55
<b>IV - RATIOS</b>	page	56
<b>V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES</b>	page	57

## SYNTHESE GENERALE

En 2015, **pour l'ensemble des budgets** (principal + annexes), le compte administratif (bilan) de l'agglomération du Beauvaisis dégage un excédent de clôture de 6,7M€. Ces 6,7M€ s'obtiennent avec 150,8M€ de recettes, 134,8M€ de dépenses, et -9,3M€ de reprise sur les résultats de 2014.

**Le budget principal** (page 4) totalise 80,4M€ de recettes sur les 150,8M€ pour l'ensemble des budgets (53%). Ce sont 66,0M€ de recettes qui proviennent de la section de fonctionnement (page 4), dont les deux principaux postes sont les impôts et taxes (page 5) qui totalisent 40,5M€ (61%) et les subventions et participations (page 6) avec 18,5M€ (28%).

Quant aux dépenses de fonctionnement (page 14), elles totalisent 62,6M€ avec 26,3M€ (42%) consacrés aux versements en faveur des communes membres (page 18), 14,4M€ (23%) dépensés en charge de personnel (page 16) et 16,2M€ (26%) au niveau des autres charges de gestion courante (pages 15 et 19).

Toujours concernant le budget principal, la section d'investissement (page 22) enregistre 14,3M€ de recettes dont 7,7M€ (54%) contribuent à l'autofinancement des investissements avec 3,5M€ d'affectation du résultat de 2014 en investissement (page 23) et 4,2M€ d'amortissements des biens (page 23). Ainsi, le recours à l'emprunt atteint 4M€ (page 23) alors que les remboursements d'emprunt opérés en cours d'année totalisent 1,3M€ (page 24), d'où une augmentation du niveau de l'endettement de +2,7M€ qui est à constater fin 2015. La programmation en matière d'investissement a atteint 6,3M€ en 2015 (page 25), dont 2,2M€ s'intègrent à des autorisations de programmes (page 27).

**Les budgets annexes** totalisent 70,4M€ de recettes qui se décomposent en :

- ✓ 18,4M€ pour l'assainissement (page 28) dont 4,5M€ de redevance. Le programme d'investissement de ce budget annexe totalise 8,1M€ ;
- ✓ 0,1M€ pour le SPANC (page 32) ;
- ✓ 9,4M€ pour les transports (page 35) dont 6,2M€ de versement transport. Les investissements financés sur ce budget annexe totalisent 1,2M€ ;
- ✓ 0,5M€ pour la station GNV (page 38) ;
- ✓ 41,4M€ concernent l'ensemble des budgets annexes dits de lotissement (à partir de la page 40), mais dont seulement 7,4M€ sont liés à des opérations « réelles » (la différence de 34M€ s'explique avec les mouvements de stocks). A noter que d'importantes cessions de parcelles aménagées ont été réalisées sur le budget du Haut villé (3,6M€ - page 40) dont celle acquise par Leroy merlin (2,7M€).
- ✓ 0,5M€ pour la pépinière et hôtel d'entreprises (page 52).

**I – LE BUDGET PRINCIPAL****A - Les résultats du budget principal**

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	3 401 416.49	3 401 416.49		3 401 416.49
Investissement	-5 340 532.30	6 006 509.18	665 976.88	-1 164 888.46	-498 911.58
<b>Total :</b>	<b>-5 340 532.30</b>	<b>9 407 925.67</b>	<b>4 067 393.37</b>	<b>-1 164 888.46</b>	<b>2 902 504.91</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit en conséquence à + 2.902.504,91€ (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser) et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2016.

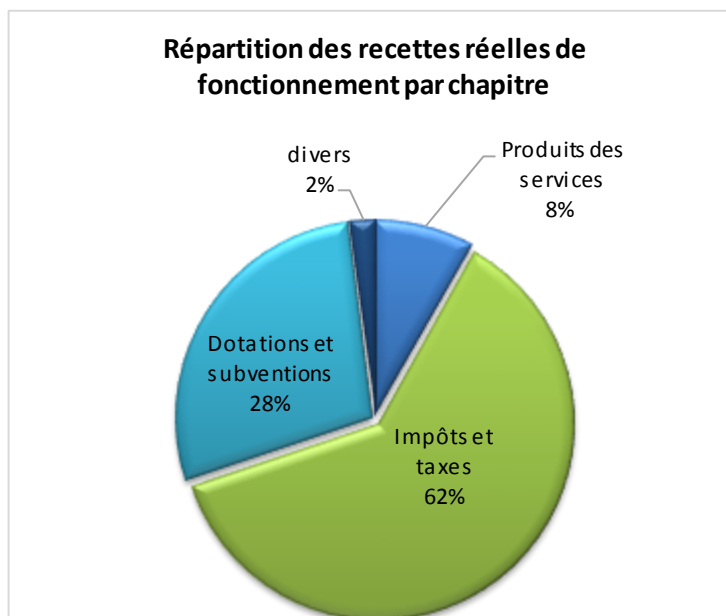
**B - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat d'exécution de l'année 2015 de la section de fonctionnement atteint 3.401.416,49€. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

**1 - Les recettes de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement		2013 CA	2014 CA	2015		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.
013	Atténuations de charges	104 642	96 110	80 000	50 384	63%
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	2 573 631	2 849 486	5 635 344	5 322 927	94%
73	Impôts et taxes	37 172 453	38 257 460	39 979 950	40 536 931	101%
74	Dotations, subventions et participations	19 148 733	19 062 158	18 534 866	18 469 444	100%
75	Autres produits de gestion courante	481 037	502 569	165 712	138 005	83%
76	Produits financiers	7	6	10	5	46%
77	Produits exceptionnels	6 889	41 346	1 119 945	1 119 321	100%
78	Reprises sur provisions	0	50 000	0	0	-
<i>S/total recettes réelles de fonctionnement. :</i>		<i>59 487 392</i>	<i>60 859 135</i>	<i>65 515 827</i>	<i>65 637 017</i>	<i>100%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	663 842	483 844	398 500	397 312	100%
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>		<b>60 151 234</b>	<b>61 342 979</b>	<b>65 914 327</b>	<b>66 034 329</b>	<b>100%</b>

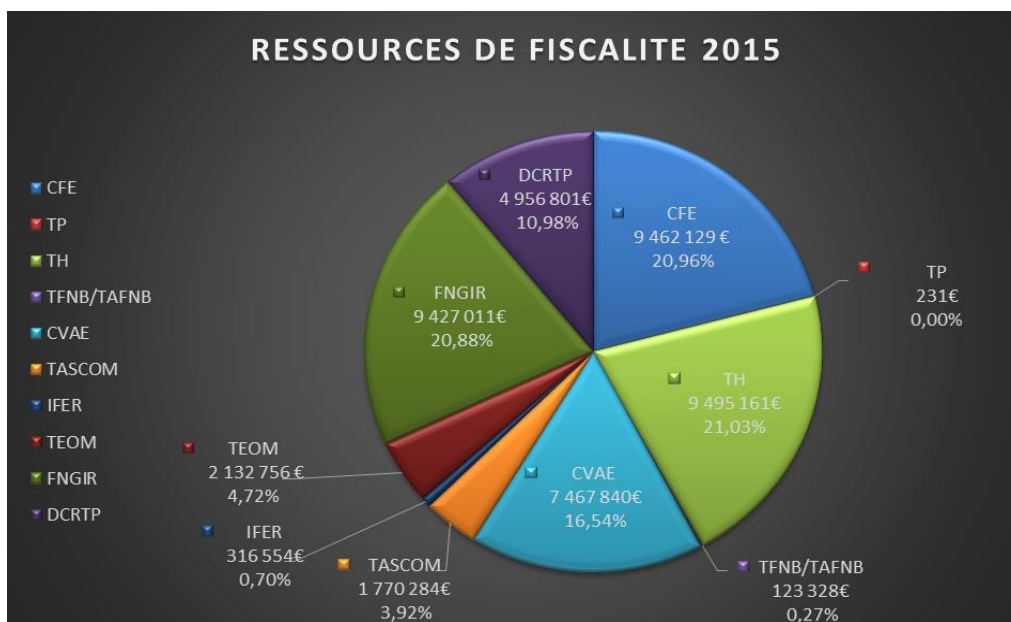
Les recettes réelles de fonctionnement (65.637k€) ont été réalisées à 100%. La répartition des recettes réelles de fonctionnement par principaux chapitres se présente ainsi :



### 1.1 - Chapitres 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre représente 62 % des recettes réelles de fonctionnement perçues sur l'exercice 2015 et totalise 40,537 M€ contre 38,257 M€ en 2014 (+5,96%).

Les ressources fiscales perçues en 2015 aux chapitres 73 (fiscalité directe) et 75 (compensations) se ventilent par imposition comme suit :



- l'article 73111 reprend les produits de fiscalité directe suivants : la **cotisation foncière des entreprises** (CFE ; 9,46M€ en 2015 contre 9,70M€ en 2014), les **taxes foncières sur les propriétés non bâties** (TFNB et TAFNB ; 0,12 M€ en 2015 comme en 2014) et la **taxe d'habitation** (TH ; 9,50M€ en 2015, contre 9,11M€ en 2014), soit une évolution globale du 73111 de +0,72% par rapport à 2014.

Cette évolution positive s'explique principalement par l'augmentation du produit de la taxe d'habitation

(+4,64%, +417k€) impacté par la suppression de la demi-part des veuves et parents isolés qui a entraîné un retour à la taxation de ces contribuables. Cette hausse vient partiellement compenser la perte de bases de CFE (-3,29%, - 315k€) due à la fermeture d'une chaîne de production de l'usine NESTLE ;

A noter que les montants ci-dessus intègrent les **rôles supplémentaires et complémentaires** perçus au titre des différentes impositions pour un montant total de 0,29M€ en 2015 dont 0,21M€ au titre de la CFE (2012 à 2014), 0,07M€ au titre de la taxe d'habitation (TH 2013 à 2015).

- l'article 73112 comptabilise **la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** (CVAE ; 7,47M€ en 2015 contre 7,33M€ en 2014, soit une évolution de +1,83%) ;
- l'article 73113 **la taxe sur les surfaces commerciales** (TASCOM ; 1,77M€ en 2015 contre 1,68M€ en 2014, soit une évolution de +5,20% qui s'explique notamment par les ressources récupérées suite à l'audit d'optimisation fiscal mené en 2014 sur les bases de cette imposition (+57.186€) ;
- l'article 73114 **l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux** (IFER ; 0,32M€ en 2015 contre 0,35 M€ en 2014 soit une évolution de - 10,47%).
- l'article 7321, correspond aux **attributions de compensation négatives** (210.616€) issues des reversements opérés par les communes dans ce cadre (montant identique à celui de 2014).
- l'article 7323 comptabilise le **fonds national de garantie individuelle des ressources** (FNGIR ; 9,43 M€ en 2015 comme en 2014) ;

Quant à l'article 7331, il comptabilise pour la première fois le produit de **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** (TEOM) instituée au 01/01/2015 par délibération du 03/10/2014. Le taux fixé en 2015 à 2,5% (moyenne nationale de 9,3% en 2012) a généré un produit fiscal de 2,13M€.

Enfin, le produit de **la taxe de séjour** (article 7362) instaurée sur notre territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 atteint 131.021€ en 2015, somme qui correspond aux recettes perçues au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 et des trois premiers trimestres 2015 et en augmentation de +8,5% par rapport à 2014. Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre de nuitées sur notre destination.

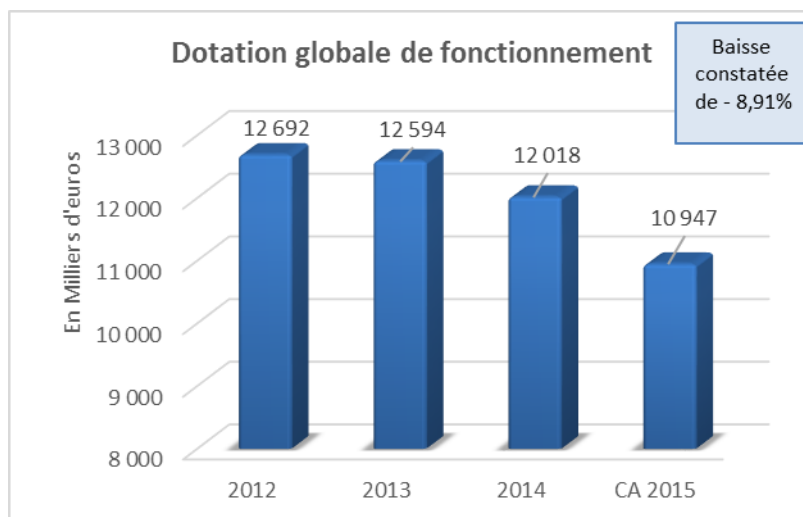
La taxe de séjour étant une ressource « affectée », elle est intégralement consacrée au financement des dépenses touristiques (cf. annexe budgétaire correspondante). Elle a fait l'objet sur cet exercice d'un reversement à l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais (OTAB) de 115.000€ (cf. article 7398 en dépenses de fonctionnement), somme qui correspond à l'inscription budgétaire de 2015. Le solde restant dû fin 2015 de 19.433,44€ sera quant à lui reversé sur l'exercice 2016.

## **1.2 - Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations**

Ce chapitre représente 28 % des recettes réelles de fonctionnement. Il enregistre une diminution de 593 k€ ou de -3% par rapport à 2014. Il comptabilise notamment les principales dotations et compensations qui nous sont versées par l'Etat :

### **1.2.1 - la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des EPCI**

La D.G.F. en 2015, totalise **10,947M€**, soit une diminution de -1,07M€ (-8,91%) par rapport à 2014 soit près du double de la diminution constatée en 2014 par rapport à 2013 (-4,57% ; -576.141€).



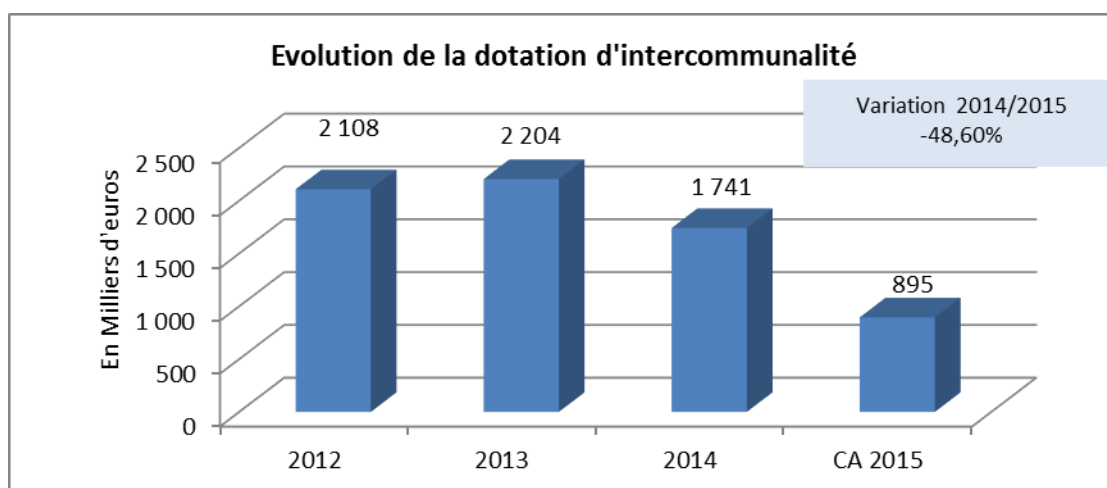
Cette dotation se répartie entre la dotation d'intercommunalité (894.901€) et la dotation de compensation des groupements de communes (10,052M€) pour 2015.

C'est la baisse significative de la dotation d'intercommunalité par rapport à 2014 qui influe le plus largement sur la baisse constatée en 2015 de la DGF globale de notre collectivité.

#### **1.2.1.1. – La dotation d'intercommunalité**

Ainsi la dotation d'intercommunalité a connu en 2014 une baisse significative de -21,02% (-463.294€) qui se décompose en -27.218€ sur la dotation de base, -109.505€ sur la dotation de péréquation, -338.611€ au titre de la contribution de notre collectivité au redressement des finances publiques et +9.446€ de la garantie d'évolution non perçue en 2013.

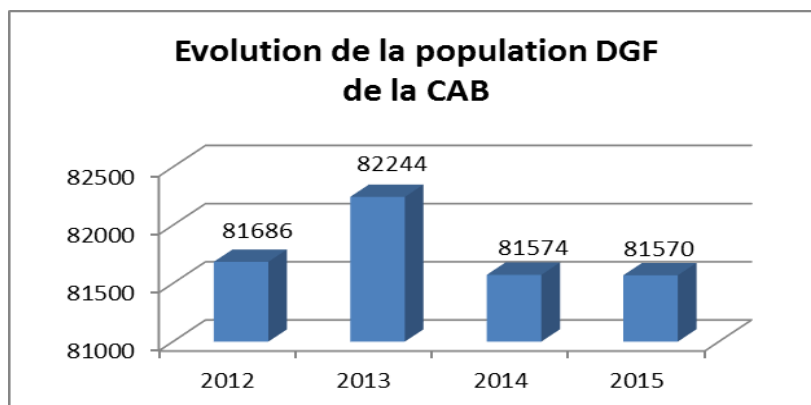
En 2015 cette dotation a été pratiquement divisée par deux enregistrant une nouvelle diminution globale de -48,60%, soit -846.143€ qui s'explique avec les variations des composante suivantes : la contribution de notre EPCI au redressement des finances publiques 2015 de -849.810€, la dotation de base de +68.826€, la dotation de péréquation de -53.119€ et l'absence de garantie d'évolution perçue en 2015.



Au-delà de données nationales, le calcul de la dotation d'intercommunalité dépend également de la population « D.G.F » du territoire de la CAB, du potentiel fiscal par habitant ainsi que du Coefficient d'Intégration Fiscale.

Ces trois variables ont évolués comme suit entre 2012 et 2015 :

### 1) Population DGF



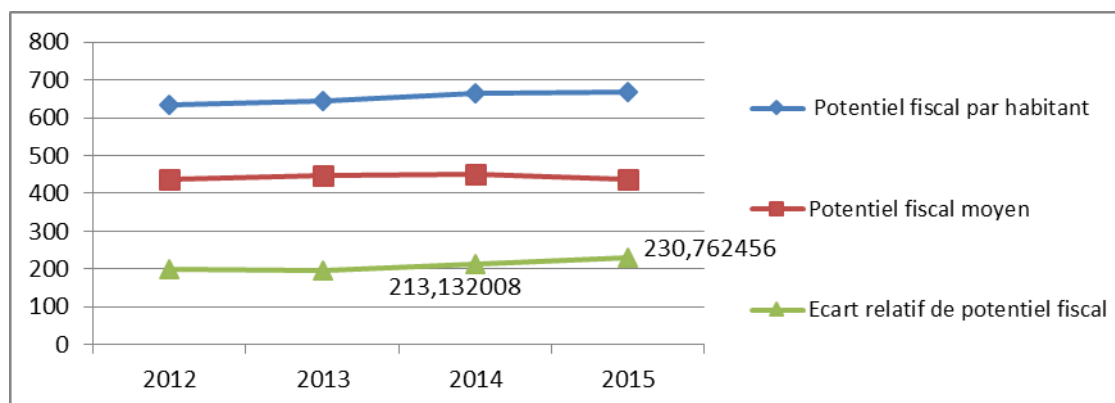
Remarque : La population prise en compte pour le calcul de la dotation d'intercommunalité s'apprécie au 1er janvier de l'année au titre de laquelle la répartition est effectuée. La population "D.G.F." d'une communauté correspond à la somme de la population D.G.F. de ses communes membres, soit la population totale (municipale et comptée à part), majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage.

Pas d'incidence en 2015 de cette variable sur le calcul de cette dotation, la population DGF demeurant stable par rapport à 2014.

### 2) Potentiel fiscal par habitant

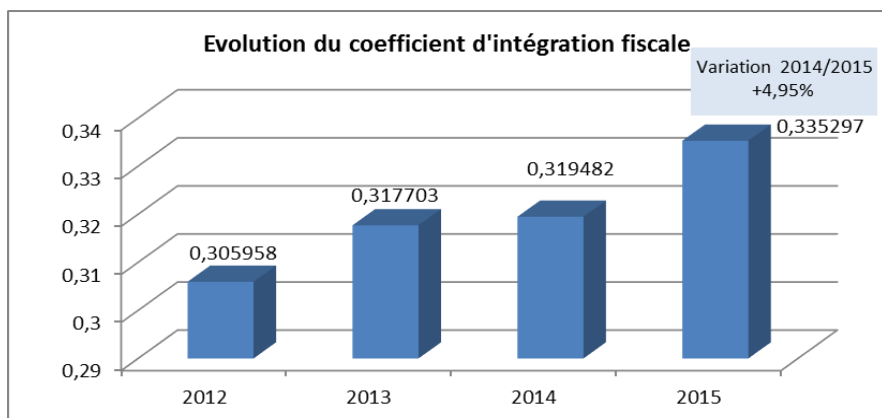
C'est « l'écart relatif de potentiel fiscal » qui est pris en compte dans le calcul de la dotation d'intercommunalité.

Ainsi plus le potentiel fiscal de la CAB sera faible par rapport au potentiel fiscal moyen de la catégorie, plus cette dotation sera importante et inversement : cet écart entre le potentiel fiscal de l'agglomération et celui de l'ensemble des agglomérations augmente chaque année depuis 2013 +44%, +47% en 2014 et +53% en 2015 impactant donc à la baisse cette dotation.



### 3) Coefficient d'intégration fiscale (CIF)





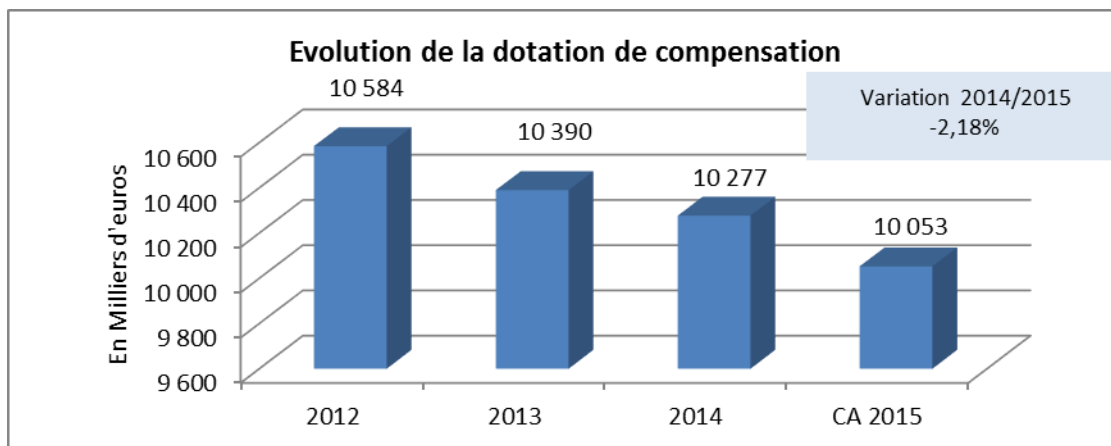
L'augmentation de cette variable entre 2014 et 2015 a quant à elle influé à la hausse le montant de la dotation d'intercommunalité.

Cette hausse du CIF est liée aux décisions de l'agglomération de déclarer d'intérêt communautaire le théâtre et les RAM au 1<sup>er</sup> janvier 2013, d'où la minoration de l'attribution de compensation de la ville de Beauvais à compter de 2013, donnée qui est intégrée dans le calcul de la DGF de N+2 (donc 2015). Toutes choses égales par ailleurs, ces transferts ayant amélioré notre CIF permettent d'atténuer la baisse de cette dotation de 76k€.

Pour mémoire, le CIF moyen de la catégorie était de 0,328421 en 2015.

#### **1.2.1.2. – La dotation de compensation**

La baisse de cette dotation (deuxième composante de la DGF) a participé à la baisse de notre DGF totale.



Depuis 2011 une minoration de son montant correspondant au produit de la TASCOM perçu par l'Etat sur le territoire de la collectivité en 2010 de -1,335M€ (désormais comptabilisé au chapitre 73 – recettes fiscales - cf. détail ci-dessus) est intégrée au calcul de cette dotation.

La variation constatée de -2,18% (-224.228€) par rapport au montant perçu en 2014 s'explique par l'application d'un taux d'écrêtement uniforme de la part CPS « compensation part salaires » de cette dotation fixé à -2,18% par la loi de finances 2015 contre -1,09% en 2014 et -1,83% en 2013 afin de financer l'actualisation annuelle des données de population, les mouvements des périmètres intercommunaux et l'évolution des dotations de péréquation des communes.

#### **1.2.2 – les compensations d'exonérations au titre de notre nouvelle fiscalité mixte décidées par l'état.**

Ces ressources reversées par l'Etat à notre établissement totalisent 5,601 M€ en 2015. Elles ont pour vocation

à compenser :

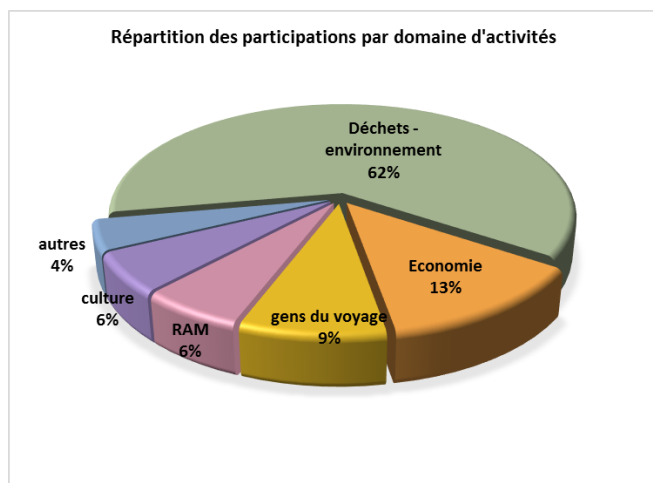
- d'une part, les pertes de ressources fiscales occasionnées par la suppression de la taxe professionnelle avec l'allocation de la DC RTP (Dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle), pour un montant identique à celui de 2014 de 4,957M€.

- d'autre part, les exonérations en matière de fiscalité mixte décidées par l'état à hauteur de 643.973€ en 2015, montant quasi-similaire à 2014 (641.070€).

Quant aux compensations liées à la fiscalité directe locale, elles se déclinent ainsi :

- au 748314 pour la dotation unique de compensation spécifique liée à la taxe professionnelle (0,08M€);
- au 74833 pour les compensations liées à la Contribution Economique Territoriale (CET) composée de la CFE et de la CVAE, à hauteur de 0,07 M€ ;
- Et au 74835 pour les compensations au titre de la taxe d'habitation (0,49 M€).

### 1.2.3 – les subventions et participations (article 747)



Elles représentent **1.921k€ en 2015** soit une augmentation de +34% (+490.134€) par rapport à 2014. Ces participations se répartissent ainsi :

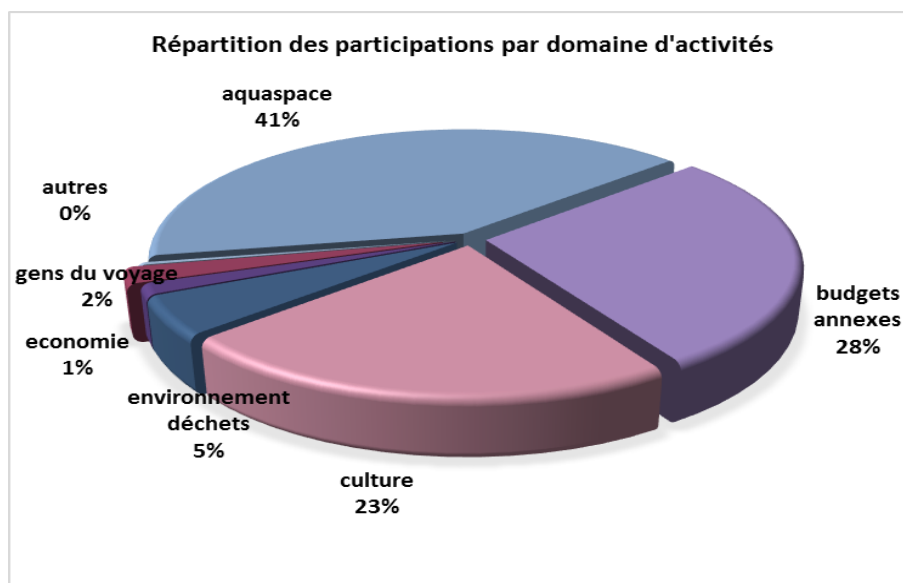
- 62 % (1.192.769 €) de ces participations proviennent de la collecte des ordures ménagères et sont constituées à 96 % (1.148 k€) des recettes filières et recyclage des déchets. Le reste provient de la participation du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise pour la fréquentation de la déchetterie d'Auneuil (44.955€). L'augmentation de ces recettes (+ 54 % et + 419 k€) provient de recettes filières touchées en 2015 au titre de 2013.
- 13% (248 k€) proviennent des financements des emplois aidés de nos deux chantiers d'insertion (secteur économique) versés essentiellement par l'Etat et le Département. A noter que nous touchons une recette de 8 k€ de l'Europe dans le cadre du Fonds Social Européen. Ces recettes sont en augmentation de +22% (+44 k€).
- 9% (165k€) perçus au titre de l'ALT (allocation au logement temporaire) versée par la caisse d'allocations familiales pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage du « Muid Pinel », soit -24k€ de moins qu'en 2014. Le décret n° 2014-1742 fixe dorénavant le calcul du montant de cette allocation selon la fréquentation de l'année précédente et non plus forfaitairement, ce qui explique cette diminution.
- 6 % (117k€) proviennent des participations à l'activité des relais assistantes maternelles (RAM) du département (5k€) au titre de la dotation forfaitaire de fonctionnement et du contrat enfance jeunesse (CEJ) de la CAF (111 k€). Cette recette augmente de +3k€ par rapport à 2014.

- 6 % (112k€) de subventions perçues pour financer notre action culturelle (108 k€ en 2014) :
  - 22k€ pour des emplois aidés.
  - 35k€ pour l'école d'arts du Beauvaisis (21k€ du département, 9k€ de la DRAC, 3k€ de la région et 2k€ de la ville de Beauvais)
  - 28k€ pour le conservatoire (13k€ de la DRAC, 9k€ de la direction départementale de la cohésion sociale, 3k€ de la ville de Beauvais et 2,5k€ du département)
  - 21k€ pour les médiathèques (8k€ du département, 9k€ de l'Etat, 2k€ de la région, 2k€ de la ville de Beauvais)
  - 5k€ pour la maladrerie
- Le solde (86k€ et 4 %) est constitué notamment du financement des emplois aidés autres que ceux cités précédemment (17k€) de divers concours sur projets tels que ceux portés par le service prévention sécurité (9k€)

### **1.3 - Chapitre 70 – Produits des services**

Ce chapitre enregistre un taux de réalisation de 94 % par rapport aux prévisions budgétaires et progresse de +87 % par rapport à 2014 (+2.473K€). Cette évolution est uniquement due aux recettes de la mutualisation des services communs qui trouvent leur contrepartie en dépenses de personnel (chapitre 012) .

Hors les recettes de mutualisation, ces recettes sont en diminution de -7% en passant de 2.017k€ en 2014 à 1.883k€ en 2015. :



- 41 % de ces recettes proviennent des entrées de l'Aquaspace (777k€ en 2015 au lieu de 959k€ en 2014, soit une diminution de -19 % et – 182 k€). Cette diminution s'explique pour environ 155 k€, par la soumission au régime de TVA de droit commun qui implique que ces recettes sont dorénavant comptabilisées en HT. Le reste de cette diminution est liée à la fermeture de l'aquaspace cet été suite à l'inondation des sous-sols de l'équipement.
- Les recettes provenant des budgets annexes (522 k€) :
  - la participation des budgets annexes aux frais généraux supportés par le budget principal (article 70872 : 456.129 €). Ces frais sont ceux concernant les domaines dits « transversaux » (administration générale, services juridique, assurances, finances, drh etc.). L'activité de ces services couvre tous les budgets de l'agglo (hors budgets de zone). Cette

participation était de 538 k€ en 2014, soit une diminution de -15% et -92k€

- Assainissement : 346.147 €
- Transports : 61.344 €
- Pépinière : 16.805 €
- GNV : 28.254 €
- SPANC : 3.579 €

➤ Par ailleurs, des flux de remboursement de salaires ont lieu entre le budget principal et les budgets annexes :

- Transports : 296€ (visites médicales)
- Assainissement : 3.452€ (visites médicales)
- Pépinière : 62.409€ (salaires + charges)

• Les recettes usagers des services culturels passent de 298 k€ en 2014 à 342 k€ en 2015, soit une augmentation de +15 %.

- Le conservatoire avec une recette usagers de 140k€ en augmentation de +17% (+ 20k€)
- L'école d'arts du Beauvaisis : 12 k€ en augmentation de +12%
- Les médiathèques : 22 k€ en diminution de -23 % (-7 k€)
- La maladrerie : 51 k€ en augmentation de +66%.
- 81 K€ ont été perçus au titre du remboursement des salaires pour le personnel mis à disposition du Comité de Gestion du Théâtre du Beauvaisis.

• Les recettes liées aux déchets (93k€) sont en augmentation de +38% (+26k€). Elles regroupent les articles 70613 – régie déchetterie (47.700€), 70688 – revente de déchets (43.731€ en augmentation de +27k€) et les recettes liées à la régie vente de composteurs enregistrées au 7078 (4.576 €).

• Les recettes provenant de l'occupation des aires d'accueil des gens du voyage : 39 k€ en augmentation de +13% et +4,6 k€

• Les recettes des services du secteur économique sont en augmentation de +15 k€, soit +135%. Augmentation à relativiser puisqu'il s'agit de la comptabilisation, sur deux années du remboursement des frais de fonctionnement de la maison harmonie par la ville de Beauvais.

#### **1.4 - Chapitre 013 – Atténuation de charges**

Il s'agit principalement des remboursements de frais de personnels suite à maladie ou accident (50.384€) en nette diminution par rapport au CA 2014 (-45%).

#### **1.5 - Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante**

Le chapitre 75 enregistre une diminution de -364k€ (-73%) et atteint 138 k€ :

• Une partie de cette diminution s'explique par l'arrêt de la sous-location du bâtiment Mykonos à la MEF et au pôle emploi. Cette recette était en 2014 de 369 k€, elle est en 2015 de 43 k€ et correspond à un loyer de 2014. Il faut rapprocher cette recette de la dépense liée à la location qui s'est également arrêtée (424.627 €).

- L'arrêt de la location de la plateforme de collecte des déchets à la société NCI explique également cette diminution (28.624 € en 2014, 0 en 2015).
- les produits divers de gestion courante (article 758) totalisent en 2015 8.661€ (contre 18.610€ en 2014) et reprennent, entre autres, les loyers de mise à disposition des locaux de la CAB à l'association pays du grand Beauvaisis (6.597€), ainsi que divers avoirs sur factures, régularisations comptables et reversements divers.
- Les loyers de la Maison des Services et des Initiatives Harmonie (MSIH) rapportent en 2015 62.709 € contre 51.802 € en 2014.
- La location de la maladrerie atteint 22.028 € en 2015 contre 24.798 € en 2014.

### **1.6 - Chapitres 76– Produits financiers**

Il s'agit de produits de participations sur des parts sociales détenues par l'agglomération perçus pour 5€.

### **1.7 - Chapitres 77 – Produits exceptionnels**

Le chapitre 77 qui totalise 1.119 k€ (41.346 € en 2014) comptabilise les recettes exceptionnelles :

- 398.760 € : Cout estimatif de démolition bâtiment Décamp Dubos mis à la charge de cette société dans le cadre du contentieux qui nous opposait à elle. Cette recette serait annulée en 2016 dès l'instant où un protocole d'accord sera signé entre les parties accord. Cette annulation de recette (inscription en dépense) sera financée par la reprise de la provision constituée à cet effet.
- Les annulations de titres sur exercices antérieurs : 396k€ sur les études Zac Boulenger et Zac multisites. A l'origine, ces projets entraient dans le champ d'applications de la TVA de droit commun. La nature des projets ayant été modifiés, une régularisation des déclarations de TVA auprès des services fiscaux a été effectuée : il convenait d'annuler les mandats HT (396.165€) et mandater à nouveaux ces dépenses en incluant la TVA (dépense de 474.827€ imputés au 617.90)
- Les produits de cession (320k€) : cession de la parcelle ZB 549 au budget annexe Pinçonlieu. Cette parcelle, auparavant louée au titulaire du marché de collecte des ordures ménagères, peut dorénavant être commercialisée et donc doit être transférée sur ce budget de zone.
- Les autres recettes (4.377€) regroupent les remboursements de notre assurance suite à des sinistres ou à des paiements de pénalités appliquées sur nos marchés publics.

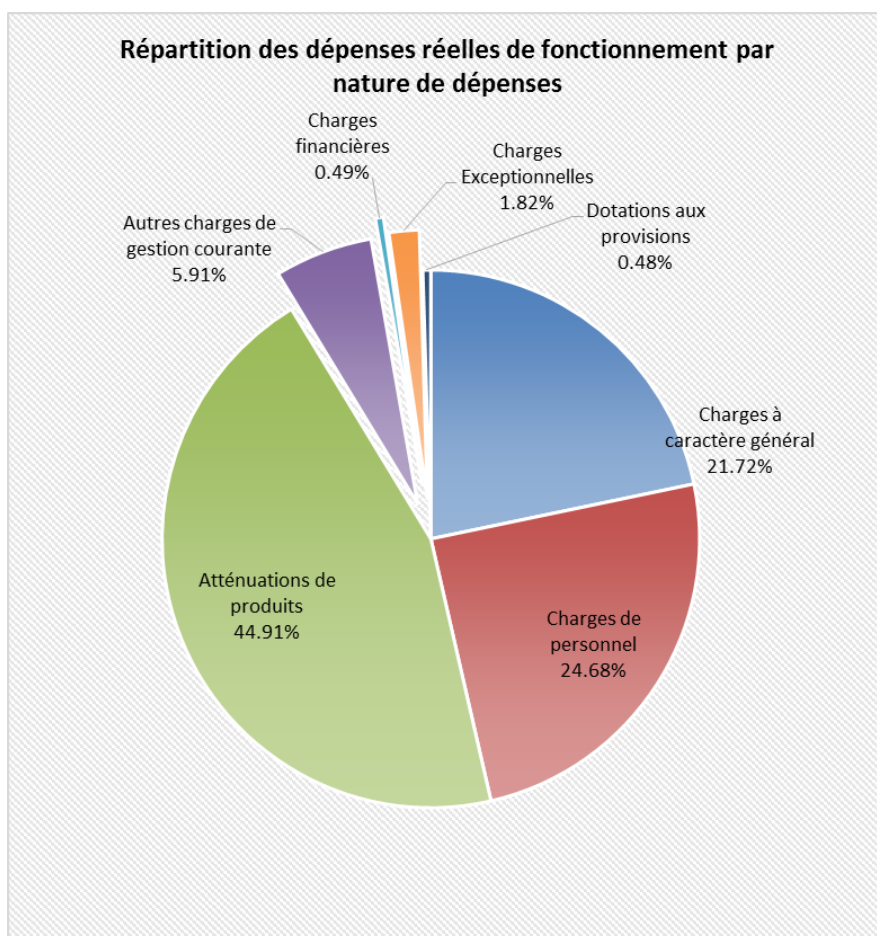
### **1.8 - Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section**

Ces opérations trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement et concernent les reprises de subventions pour un montant de 397.312€. Elles consistent en l'intégration au compte de résultat des subventions d'investissement perçues et sont donc liées directement à la durée d'amortissement des biens qui leurs sont rattachés.

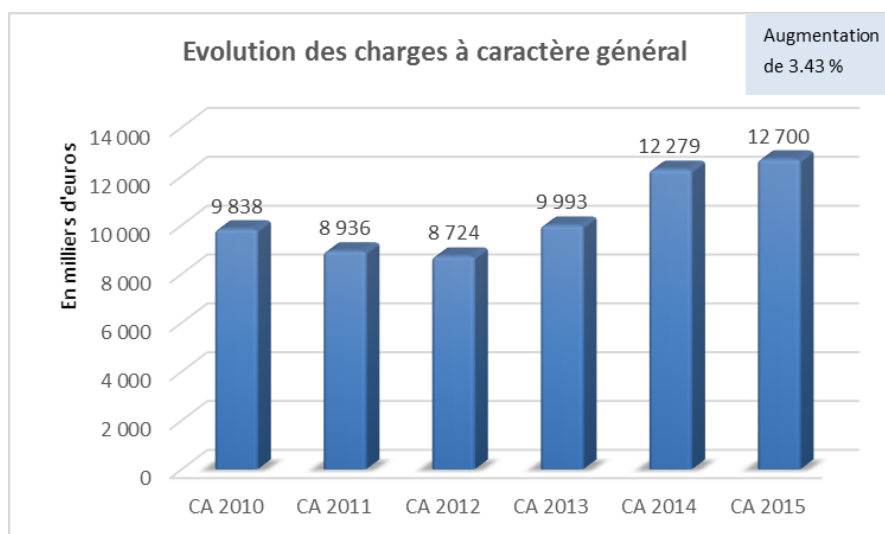
## 2 - Les Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		2013 CA	2014 CA	2015		
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réel.
011	Charges à caractère général	9 992 703	12 278 932	13 713 871	<b>12 699 718</b>	92.60%
012	Charges de personnel	11 310 919	12 080 293	15 233 790	<b>14 430 433</b>	94.73%
014	Atténuations de produits	24 981 233	24 967 451	26 262 057	<b>26 250 881</b>	99.96%
65	Autres charges de gestion courante	5 487 664	2 856 425	3 870 156	<b>3 452 933</b>	89.22%
66	Charges financières	310 833	305 409	416 000	<b>284 522</b>	68.39%
67	Charges Exceptionnelles	1 796 155	1 183 564	1 071 276	<b>1 061 586</b>	99.10%
68	Dotations aux provisions	0	1 553 398	278 296	<b>278 296</b>	100.00%
<i>S/total dépenses réelles de fonctionnement. :</i>		<i>53 879 507</i>	<i>55 225 472</i>	<i>60 845 446</i>	<b><i>58 458 370</i></b>	<i>96.08%</i>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 218 646	4 043 090	4 224 700	<b>4 174 543</b>	98.81%
<b>Total dépenses de fonctionnement :</b>		<b>58 098 154</b>	<b>59 268 562</b>	<b>65 070 146</b>	<b>62 632 913</b>	<b>96.25%</b>

(1) hors prévisions du virement à la section d'investissement, chapitre budgétaire sans exécution.



## 2.1 - Chapitre 011 – Charges à caractère général



Ce chapitre totalise 12.699.718 € (réalisé à 93 %) et en augmentation de +3% (+420.786 €) par rapport à 2014 dont les principales caractéristiques sont :

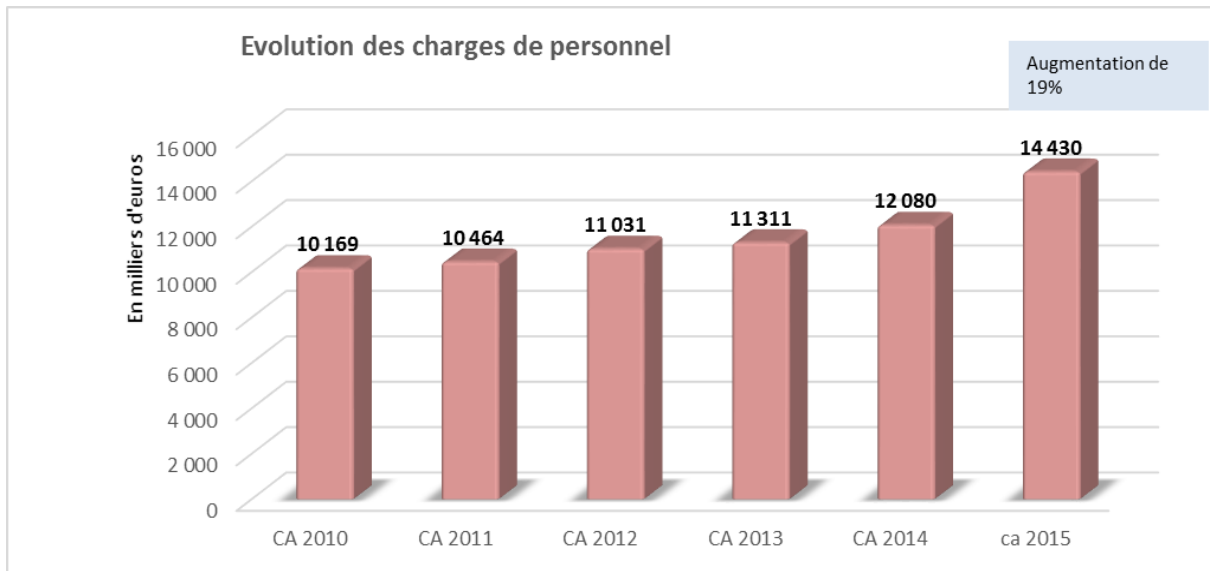
- Les achats de stocks : comptes 60 pour 1.651 k€ (- 133k€ et -7%), comptent pour 13% des dépenses de ce chapitre et regroupent les principales dépenses suivantes :
  - Les fluides (eaux/gaz/électricité : 927k€), en diminution de -71,5 k€ (-7%). Cette diminution est à relativiser car les factures du dernier trimestre 2015 n'ont pas été comptabilisées sur 2015 mais sur 2016.
  - Les fournitures dites non stockées passent de 374 k€ à 337 k€ soit une diminution de 10% parmi lesquels les achats des sacs à déchets verts pour 197 k€.
  - Les fournitures d'entretien et de petits équipement pour 111,5 k€ en augmentation de 10% (+15 k€). Augmentation notamment due à celle des achats de vêtements de travail (+ 8 k€), du petit équipement (+9 k€). Les fournitures d'entretien diminuent quant à elles de 2 k€.
- Les services extérieurs : comptes 61 (+ art 6045) sont les principales dépenses de ce chapitre (80%) avec 10.193 k€, en augmentation de 7% (+693 k€) les principales dépenses :
  - La ligne 611, prestations de services (6.483 € en augmentation de +11% soit +812 k€) : crédits les plus importants du chapitre puisqu'ils concernent principalement les prestations de services liées aux ordures ménagères. Celles-ci augmentent de +1.035 k€ (+15%), augmentation due aux factures du symove 2014 reçues et payées en 2015 et non rattachées à l'exercice 2014.
  - 617 : Etudes et recherches pour 555.720 € (+124% et + 307.797 €).
    - 548 K€ pour les études sur les ZAC Boulenger et Multisites. Les dépenses conséquentes à la régularisation de TVA évoquée plus haut (voir 1.7 – chapitre 77) atteignent 475 k€ et sont en partie équilibrée par les recettes de 396 k€. Le solde de 79 k€ correspond à la TVA à payer.
    - Une étude d'audit sur la vidéo protection a été payée pour un montant de 8 k€.
  - 6156 : maintenance (342 k€) en diminution de 54 k€.
  - 61523 : 315.678 € pour l'entretien des voies et réseaux (+26% et 66.102 €) répartis entre l'entretien des voiries des zones d'activités économiques (175 k€ en augmentation de 28%) et l'entretien des réseaux eaux

- pluviales (141 k€ en augmentation de 25% ;
  - 6184 : ligne formation 111.241 € (+18 k€, +20%), augmentation liée au transfert du personnel des services fonctionnels ;
  - 61521 : entretien des terrains pour 146 k€ dont 88% pour les zones d'activités. Globalement en augmentation de 8% et +11 k€ ;
  - 6132 : Locations immobilières (38 k€) en diminution de 440 k€ représentant le coût de la location Mykonos.
- Les autres services extérieurs (comptes 62 ; 803.255 €), en diminution de 10% par rapport à 2014 et couvrent essentiellement :
    - Art 62875 : remboursement de frais aux communes membres est en diminution de 19% et passe de 132 k€ en 2014 à 108 k€ en 2015.
      - les remboursements effectués auprès de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation (108 k€) sont stables (109 k€ en 2014).
      - les remboursements de frais de scolarité sont maintenant imputés l'article 657341 (subventions aux communes membres) afin de respecter la réglementation sur les flux croisés entre un EPCI et ses communes membres. Cette modification explique une diminution de 18 k€
      - Enfin, les remboursements de prestations de maîtrise d'œuvre à la ville de Beauvais ont été soldés en 2014 pour 5 k€. Par conséquent, il n'y a pas de dépenses en 2015.
    - les frais de nettoyage de locaux passent de 112 k€ en 2014 à 108k€ en 2015, soit une diminution de 4% ;
    - Augmentation de la ligne 6237 (publications) qui passe de 85 k€ en 2014 à 92 k€ en 2015, soit + 8% ;
    - Diminution des cotisations (68.535 €, -16 %) ;
    - - 2% pour les frais de télécommunications et d'affranchissement qui passent de 96,5 k€ à 95€ ;
    - Diminution des annonces et insertions de 14 k€, le montant 2015 atteint 84 k€.

## **2. 2 - Chapitre 012 - Charges de personnel**

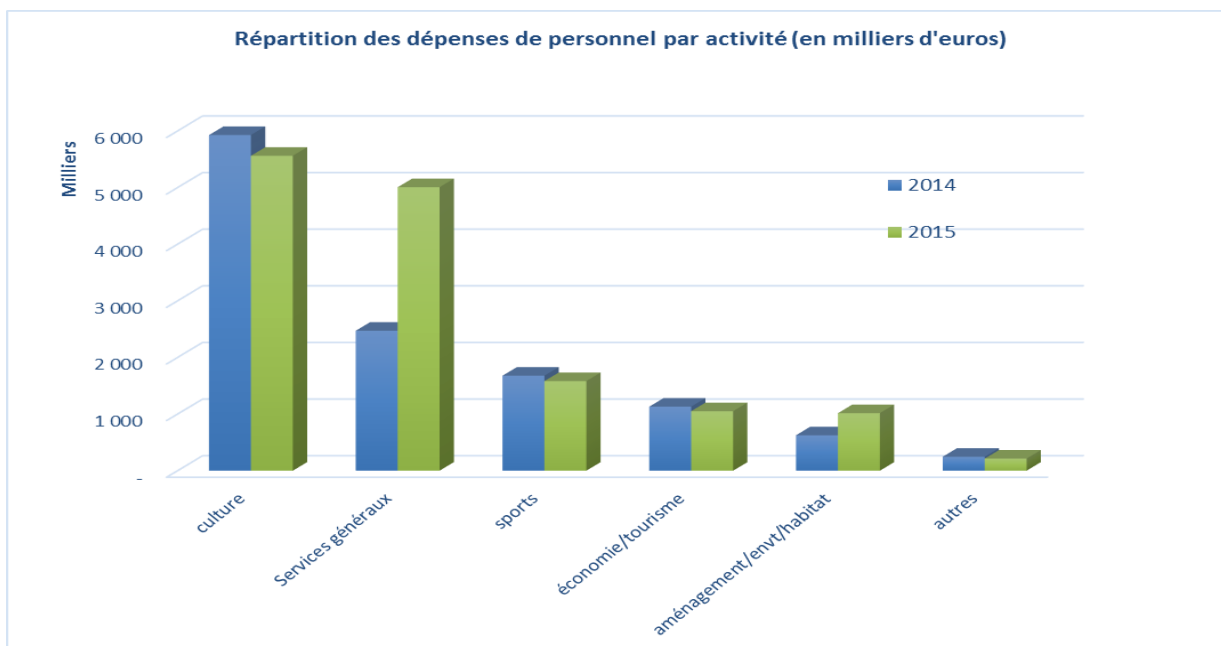
Ce chapitre a un taux de réalisation de 95 % avec montant total de 14.430.433€ en 2015 soit une progression de +19% (+ 2.350 k€)





L'augmentation de +19% (+2.350 k€) est due :

- services fonctionnels mutualisés et transférés de la ville de Beauvais à l'agglomération du Beauvaisis : 83 postes budgétaires créés, ce qui explique en parallèle l'augmentation de la recette de la mutualisation (+ 2 473 k€).
- à contrario, remboursement des charges du personnel mutualisé à la ville de Beauvais pour un montant de 1.043 k€ en diminution de 769 k€.



Le transfert du personnel des services fonctionnels et ceux des services de la politique de la ville expliquent les augmentations :

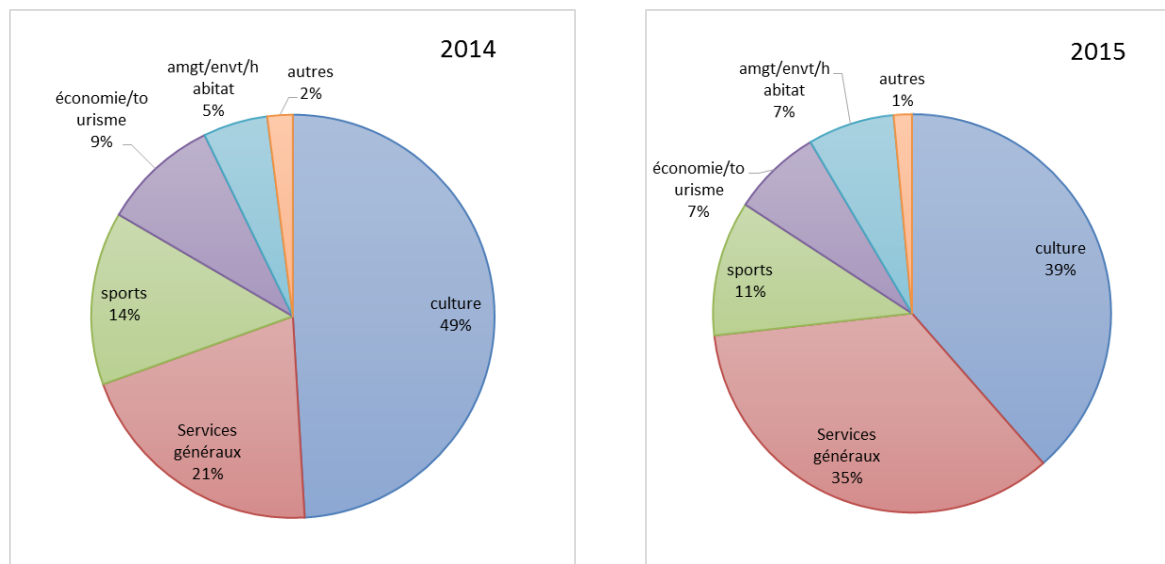
- de +51% pour les services généraux
- de +38 % pour le domaine « aménagement ».

Tous les autres domaines voient leurs dépenses de personnel diminuer, démontrant l'effort effectué pour la maîtrise du niveau des dépenses de personnel :

- - 7% pour la culture

- - 6% pour les sports
- - 8% pour l'économie
- -15% pour les autres domaines (relais d'assistantes maternelles, prévention sécurité)

Le transfert des personnels modifie considérablement la répartition de ces dépenses. Bien que la culture reste le premier poste de dépense, sa part passe de 49 à 39%, celle des services généraux de 21 à 35%. Les graphiques ci-dessous montrent ces évolutions :



## 2.1- Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre regroupe les reversements de fiscalité aux communes membres par le biais des attributions de compensation et la dotation de solidarité communautaire. Sa part dans le budget diminue passant de 46,4% en 2013 à 45,2% en 2014 puis à 44,9% en 2015. Le montant total pour l'année 2015 est de 26,251M€, et est composé :

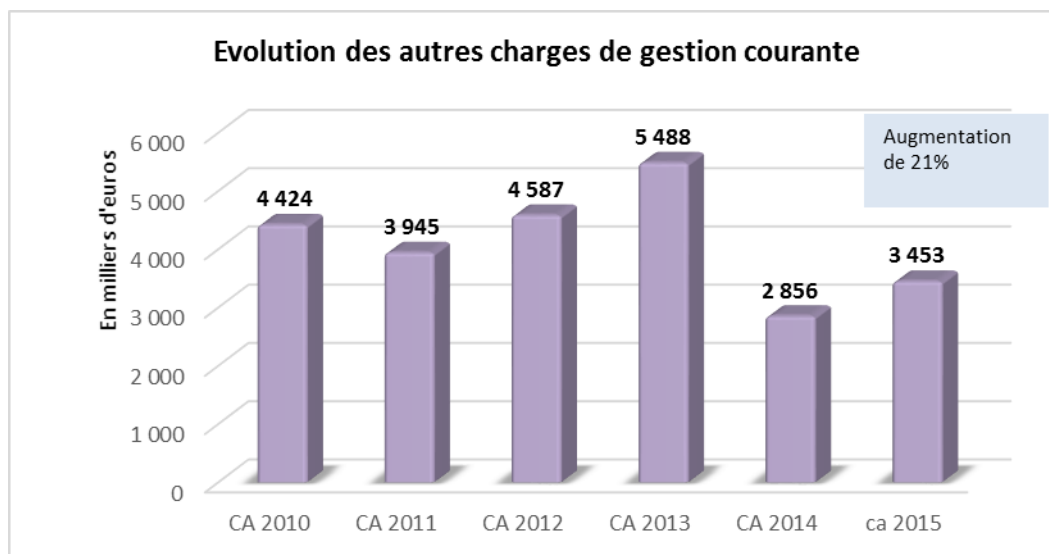
- de reversements de fiscalité au titre de dégrèvements sur la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) opérés à hauteur de 9.323€ en 2015 suite aux décisions de restitutions qui nous sont transmises ponctuellement en cours d'exercice par la Direction départementale des finances publiques de l'Oise (DDFIP);
- des attributions de compensation (21.059.407€), montant identique à celui de 2014, aucun transfert de compétence n'ayant été réalisé en 2015;

*Nb* : Les montants des attributions de compensation prévisionnelles 2015 de chaque commune membre sont actés par délibération du conseil communautaire (délibération du 12 décembre 2014 pour les attributions versées en 2015) ;

- de la dotation de solidarité (4.118.500 €) allouée au titre de 2015, en augmentation de +1M€ par rapport à 2014 conformément au budget primitif 2015 et selon la décision prise par délibération du 12 décembre 2014 ;
- du fonds de péréquation intercommunale (1.609.309€) réparti entre la CAB (948.651€ - article 73925) et ses communes membres (660.658€), conformément à la notification par la préfecture parvenue en juin 2015. Ce montant a augmenté de +49,82% par rapport à 2014 en raison de la progressivité du dispositif jusqu'en 2017 ;

- le reversement de la taxe de séjour effectué à l'office du tourisme de l'agglomération de Beauvais pour un montant de 115.000€. (cf. explications ci-dessus - chapitre 73).

## **2. 4 Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante**



Le montant 2015 de ce chapitre atteint 3.452.933 €, en augmentation de +21% et +596.508 € par rapport à 2014, avec un taux de réalisation de 89 %. Les dépenses affectées à ce chapitre concernent en 2015 :

- les subventions et participations versées par l'agglomération (articles 6574 à 657341) pour un montant de 2.866.715€ (2.285.247€ en 2014, soit une augmentation de +25% et + 581 k€ ). Le détail des montants des subventions allouées est présenté dans la maquette budgétaire (point IV- Annexes - B1.6).

Cette évolution est due globalement :

- à des augmentations de subventions liées aux transferts de compétences :
  - + 408.092 € inscrits au titre du contrat de Ville
  - + 276.189 € au titre de la prévention délinquance
- à des augmentations de subventions liées à des opérations spéciales :
  - Commerce : attribution d'un fonds à la SASTI pour l'indemnisation des commerçants installés à proximité de la place Jeanne Hachette (205.800 €)
  - 20 k€ pour la fête de l'âne, opération biennale
- à des diminutions de subventions :
  - tourisme : -188.190 € pour l'office de tourisme de l'agglomération du Beauvais (diminution rendue possible grâce au résultat dégagés en 2014 par l'office)
  - Dans le domaine économique : - 148.860 €

- les contributions versées aux Syndicat intercommunaux où nous sommes adhérents :

C'est une somme de 290 k€ qui apparaît au compte administratif 2015, en augmentation de +43 % mais qui, compte tenu des rattachements opérés en 2014 et mandatements opérés à l'article 611, ne correspond pas aux montants effectivement acquittés au titre des cotisations 2015. Ainsi, la contribution de fonctionnement 2015 au Symove a été de 315.012 € et celle versée au SMABT de 135.158 €, soit les mêmes montants qu'en

2014.

- les indemnités versées aux élus (196.888 €). Ces dépenses regroupent les dépenses liées aux indemnités des élus, les cotisations de retraite ainsi que leur frais de formation (207.389€ en 2014 soit une variation de -5%).

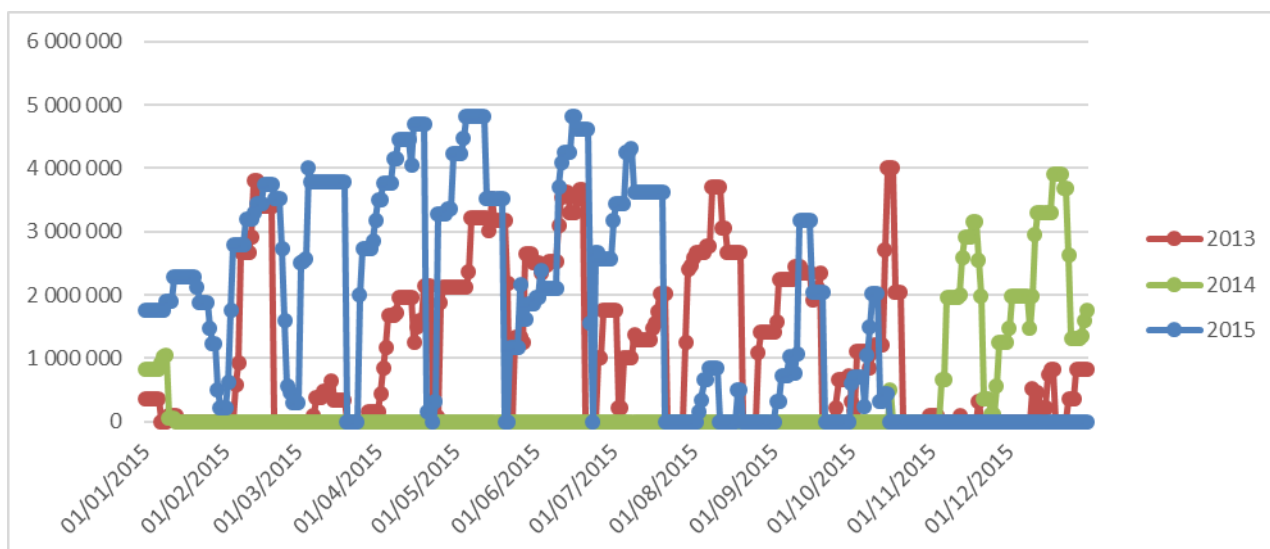
- l'égal accès tarifaire (53.428 €). Comme chaque année, l'agglomération prend à sa charge ce dispositif qui permet aux habitants du Beauvaisis d'accéder aux équipements et services sportifs et de loisirs de l'ensemble des communes membres aux tarifs des résidents. Cette prise en charge par l'agglomération est calculée par différence entre le tarif des « résidents » de la commune et le tarif applicable aux « extérieurs ».

## **2. 5 Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement**

Chapitre 66 - charges financières. Ces charges, d'un montant de 284.522€, concernent le paiement des intérêts échus (275.197€), les intérêts courus non échus (ICNE avec 13.262€), et les intérêts liés à notre ligne de trésorerie (22.587€).

Celles-ci diminuent de -20.887€ par rapport à 2014 du fait principalement :

- De la variation de -8,67% (-26k€) des échéances en intérêts selon l'exécution des tableaux d'amortissements en cours non grevés de charges d'intérêts supplémentaires du fait de l'absence de contractualisation d'emprunt sur ce budget en 2014 ;
- De la baisse générale des intérêts rattachés à nos contrats de prêts à taux variable bénéficiaires des bonnes conditions de taux du marché en 2015 ;
- de la baisse concomitante des ICNE constatée sur 2015 (-12k€) ;
- des intérêts liés à l'utilisation de notre ligne de trésorerie en augmentation de +17k€ par rapport à 2014 qui s'explique par une utilisation prolongée et importante de notre ligne de trésorerie au cours du premier semestre 2015.



Les charges financières dans leur globalité continuent de représenter une très faible part (0,49%) de nos dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1.061.586 € en 2015 pour 1.183.564€ en 2014, soit une diminution de -10 %.

- l'évolution est essentiellement due à la participation du budget principal à l'équilibre des budgets annexes (article 6748 qui représente 58% des dépenses de ce chapitre) avec pour les transports, une subvention de 1.007.751 € en 2014 et de 545.524 € en 2015, soit une diminution de -46%, et pour la Pépinière et hôtel d'entreprises une

subvention de 66.612 € en 2015 (pas de subvention en 2014).

- l'article 67441 : subvention au budget annexe du Haut Villé : 400k€
- l'article 673 (annulation de titre sur exercice antérieure passe de 12.548€ en 2014 à 46.325€ en 2015).
- l'article 6712 correspond aux diverses pénalités payées : 3.028€.

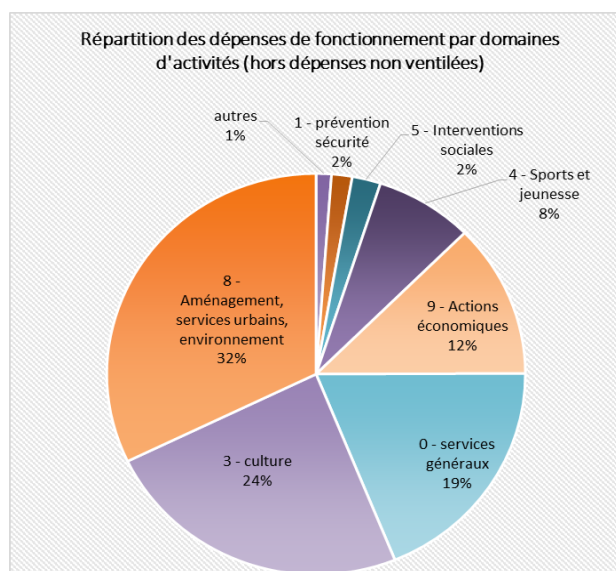
Chapitre 68 – Dotations aux provisions : les provisions constituées dans le courant de l'exercice 2015 correspondent à celles décidées lors des conseils et totalisent 278.296 €. Il s'agit des provisions suivantes :

- 50.000€ : provision pour risque de dégrèvement en matière de TEOM ;
- 228.296€ provisions – complémentaire - pour créance douteuse compte tenu de la mise en redressement judiciaire de la société Decamp Dubos.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section. Ces opérations trouvent leur contrepartie en recettes d'investissement. Elles concernent les dotations aux amortissements (3,854M€) en diminution de - 4,7% par rapport à = 2014 du fait de l'arrivée en fin de cycle d'amortissement de certains biens et notamment des subventions d'équipement versées au secteur privé en 2009 qui s'amortissaient sur 5 ans.

Ce chapitre a également enregistré sur 2015 le produit d'une cession à hauteur de 320.000€ de la parcelle ZB549 située sur PINCONLIEU dans le cadre du rachat au budget principal par le budget annexe Pinçonlieu de cette parcelle de 15.000m<sup>2</sup>, acté par délibération du 12 octobre 2015. (cf. explications en recettes de fonctionnement ci-dessus – chapitre 1-7).

### 3 – La répartition fonctionnelle de la section de fonctionnement



Considérant que l'analyse des évolutions de dépenses a été faite ci-avant, il n'est fait état que des montants par secteur d'activité constatés en 2015 :

**La fonction 8 - Environnement – aménagement** (10.285k€) est le 1<sup>er</sup> poste de dépenses et comptabilise essentiellement les dépenses liées aux ordures ménagères (8.830.711€) et celles liées aux transports (545.524€). Les dépenses de cette fonction ont augmenté de +14% puisqu'elles étaient de 8.983 k€, augmentation due à la reprise du personnel du service « droits des sols » et « politique de la ville » de la ville de Beauvais.

**La fonction 3 – Culture** (7.676k€), est en diminution de 8% (- 664k€). 72% de ces dépenses correspondent au personnel, 14% (1.051 k€) à la subvention versée au comité de gestion du théâtre, le reste sert au fonctionnement des bâtiments culturels et à l'exercice de la compétence.

**La Fonction 0 – Service généraux** (6.047k€), voit ses dépenses augmenter de +51%, (+2.040 k€) suite au transfert des services fonctionnels en provenance de la ville de Beauvais.

**La fonction 9 – interventions économiques** (3.960 k€) diminue de -982 k€, soit -20%. Cette fonction Intègre l'économie (3.145 k€), le tourisme (449 k€) et le commerce (315 k€) et l'animation locale (51 k€).

**La fonction 4 – sports** (2.428 k€) diminue de -13% (-366k€). 87% de ces dépenses sont destinés au fonctionnement de l'aquaspace, dont 67% couvrent les dépenses de personnel.

**La fonction 5 – interventions sociales** (510 k€), concerne la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (298 k€) et les subventions versées dans le cadre du contrat de ville, compétence transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (408 k€).

## C - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1 - Les ressources d'investissement

Recettes d'investissement		CA 2013	CA 2014	2015		
				Crédits ouverts (1)	CA 2015	Taux exéc.
13	Subventions d'investissement	2 036 943	624 855	863 319	1 050 613	122%
16	Emprunts et dettes	2 500 000	3 500 000	6 961 323	4 000 000	57%
204	Subventions d'équipement versées	40 696	69 705	0	0	
21	Immobilisations corporelles	5 886	1 721	819 994	819 994	100%
23	Immobilisations en cours	2 158 207	1 527 921	0	0	
10	Dotations, Fonds divers	571 730	123 253	979 000	787 377	80%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	476 037	5 920 792	3 513 569	3 513 569	100%
165	Dépôts et cautionnement reçus	5 672	1 966	8 000	1 425	18%
024	Produit des cessions d'immobilisation	0	0	65 065	0	0%
<b>S/total recettes réelles d'investissement :</b>		<b>7 795 171</b>	<b>11 770 213</b>	<b>13 210 270</b>	<b>10 172 978</b>	<b>77%</b>
040	Opérations d'ordre de transfert	4 218 646	4 043 090	4 224 700	4 174 543	99%
042	Opérations patrimoniales	624 057	0	0	0	-
<b>S/total recettes d'ordre d'investissement :</b>		<b>4 842 703</b>	<b>4 043 090</b>	<b>4 224 700</b>	<b>4 174 543</b>	<b>99%</b>
<b>Total recettes d'investissement :</b>		<b>12 637 874</b>	<b>15 813 303</b>	<b>17 434 970</b>	<b>14 347 521</b>	<b>82%</b>

(1) hors prévisions du virement de la section de fonctionnement, chapitre budgétaire sans exécution.

Les recettes réelles d'investissement ont été réalisées en 2015 à hauteur de 82%. Ces recettes se répartissent comme suit :

**Le chapitre 10** est constitué par le montant perçu au titre du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) pour les investissements réalisés courant 2014 (628.808€) et au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (158.567€). A noter que le FCTVA lié aux dépenses réalisées au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2015 ne seront perçus que courant 2016.

**Le chapitre 13** présente en 2015 un taux de réalisation beaucoup plus élevé qu'en 2014 (122% contre 44%), Les versements perçus sur l'exercice 2015 sont :

- **200606 - Aides à la pierre : 346.008 €**, dont 270.000 € au titre de la délégation de l'Etat et 76.008 € de la part de la région eu titre des fonds «énergie, façades ou confort » ;
- **200509 - Réhabilitation de la Maladrerie : 333.245 €** reçus de la région pour l'aménagement de la plaine ;
- **201510 - Eaux pluviales : 208.469 €**, participation des communes à hauteur de 50% des travaux HT ;
- **201104 – Zones d'activités : 93.441 k€** : Participation, à due concurrence des dépenses, de la commune d'Auneuil et du département, aux travaux d'aménagement d'un carrefour à Auneuil ;
- **201508 & 201303– Relais d'assistantes maternelles : 29.147 €** dont les participations aux travaux d'aménagement du relais rue des écoles à Beauvais de la CAF pour 19.984€ et du département pour 4.504 €) et la participation de la CAF de 6.659 € pour l'acquisition d'équipement ;
- **200910 – Théâtre du Beauvaisis : 16.182 €**. Versement de la part de la région d'un reliquat de subvention au titre de l'ancien projet théâtre.
- **201304 – SCOT : 15.330 €**. Versement d'une subvention octroyée en 2007 par le département dont le versement a été retardé dans l'attente de pièces justificatives ;
- **201502 – Equipements culturels : 6.400 €**. Subvention de la DRAC pour l'acquisition d'un automate de prêt à la médiathèque ;
- **201006 – projet d'aménagement communaux : 2.392 €**. Participation des communes sur des études pré opérationnelles d'aménagement.

**Le chapitre 16** enregistre en recette les recours à de nouveaux emprunts. Ce recours avait été de 2,5M€ en 2013 et de 3,5M€ en 2014 (report 2013). Il totalise 4M€ en 2015 et se décompose en deux emprunts de 2M€ (l'un à taux fixe et l'autre à taux variable) contractés en août 2015 auprès de la Banque Postale et dont les fonds ont été mobilisés fin décembre 2015.

Les emprunts contractés sur le budget principal présentent les principales caractéristiques suivantes :

Référence de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
CA 2004 Budget Principal	CACIB	3,50%	2 680 000	1 072 000	893 333	37 497	178 667
CRCA02082011 - Tirage 1	CACIB	3,49%	3 700 000	2 581 395	2 237 209	84 306	344 186
CRCA02082011 - Tirage 2	CACIB	3,49%	258 140	206 512	180 698	6 656	25 814
CAFGDV072011	CAF	0,00%	70 760	56 608	51 891	0	4 717
CDC122012	CDC	3,36%	2 500 000	2 257 502	2 006 857	75 852	250 646
CE04082011	CE	2,20%	1 300 000	1 015 028	894 112	23 016	120 916
LBP062015FIX	SFIL CAFFIL	1,74%	2 000 000	0	2 000 000	0	0
LBP062015VAR	SFIL CAFFIL	0,75%	2 000 000	0	2 000 000	0	0
LBP092013	SFIL CAFFIL	1,41%	3 500 000	3 237 500	2 887 500	47 871	350 000
		<b>TOTAL</b>	<b>18 008 900</b>	<b>10 426 545</b>	<b>13 151 599</b>	<b>275 197</b>	<b>1 274 946</b>

**Remarque** : Arrivée à son terme de l'emprunt de 41.619€ à taux 0 qui avait été contracté en 2002 pour les besoins du budget principal auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie, ce qui représente un remboursement en capital de -3.468€ sur 2015 (cf. chapitre 16 en dépenses d'investissement).

Il faut relever que 100% de l'encours de la dette du budget principal est sécurisé (classification 1-A) contre 91% pour notre strate sur un panel de plus de 150 emprunteurs (communes et EPCI) de 50.000 à 100.000

habitants selon une étude menée par notre conseil en gestion de la dette dans son Observatoire de la dette 2015.

Notre dette se répartit à hauteur de 62% sur des taux fixe et 33% sur des taux variable. Cette diversification dans les contrats souscrits contribue à réduire les frais financiers en bénéficiant de la dynamique des marchés financiers et à diminuer notre taux moyen annuel valorisé à 2,35% en 2015 contre 2,90% en 2014. A noter que ce coût moyen ressort en 2015 à 3,35% selon une étude de FCL, société conseil auprès des collectivités locales, basée sur un panel de 61 communautés d'agglomération de moins de 100.000 habitants.

**Le chapitre 21 (819.994€)** correspond à l'annulation de dépenses qui avaient été soumises à TVA et qui, suite à la modification du projet d'études sur la ZAC multisites, ne le sont plus. Une dépense de 980 k€ a été réalisée sur la même opération afin d'y intégrer la TVA.

**Le chapitre 165** enregistre la perception des cautions reçues pour la location des bureaux de la Maison des Services et Initiatives Harmonie pour un montant marginal de 1.425 €.

**Le chapitre 024** : produit des cessions d'immobilisations est un chapitre sans exécution budgétaire.

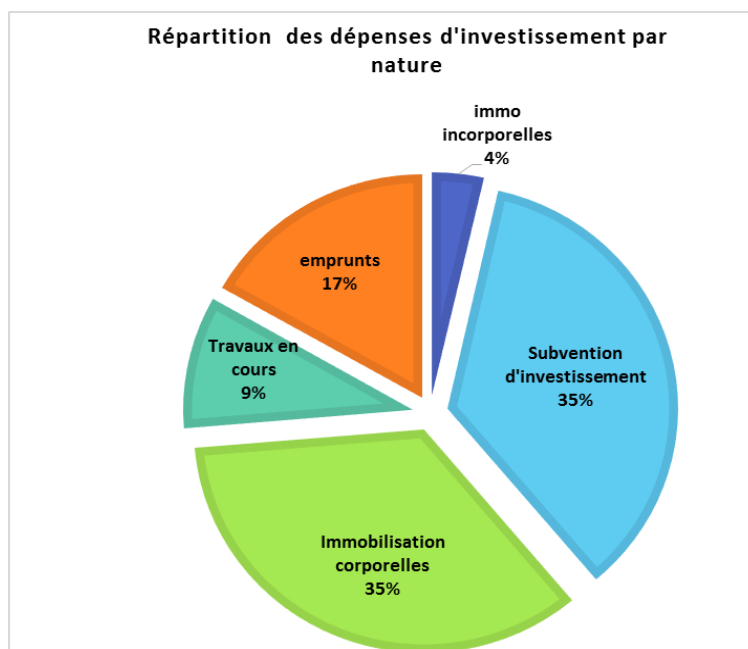
**Le chapitre 040** des recettes d'investissement dont on retrouve la contrepartie en section de fonctionnement participe à l'autofinancement de la CAB - opérations d'ordre budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements sur le patrimoine renouvelable de la collectivité (Comptes 28 ; 4,174M€).

## 2- Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		2013	2014	2015		
		CA	CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.
200004 à 201527 +204	Dépenses d'équipement	11 627 609	11 385 365	10 602 595	6 310 030	60%
16	Emprunts et dettes assimilées	670 342	1 178 741	1 578 800	1 274 946	81%
13	Subventions d'investissement		3585	358 724	358 723	100%
27	Autres immobilisation financières	5 500 000	0	0	0	-
<i>S/total dépenses réelles d'investissement :</i>		17 797 951	12 567 691	12 540 119	7 943 699	63%
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	663 842	483 844	398 500	397 312	100%
041	opérations patrimoniales	624 057				
<b>Total dépenses d'investissement :</b>		<b>19 085 850</b>	<b>13 051 535</b>	<b>12 938 619</b>	<b>8 341 012</b>	<b>64%</b>

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 64 % (77 % en 2014).





Le 1<sup>er</sup> poste de dépense en section d'investissement est le versement de fonds de concours (35 % des dépenses d'investissement). Le montant a augmenté de +3 % en passant de 2.595.212€ en 2014 à 2.678.818€ en 2015.

- **Fonds de concours aux personnes de droit privé :**
  - ✓ **opération 200606 - aides à la pierre** : ces aides sont versées aux particuliers dans le cadre du programme de l'amélioration de l'habitat. **452.328€** dépensés en 2015 contre 321.357€ en 2014. Le montant total des dépenses liées à cette opération en 2015 atteint 584.378 €, les 132.050€ supplémentaires correspondant à des fonds de concours à des organismes de droit public (cf. ci-dessous).
  - ✓ **Opération 201525 – LaSalle : 274.748 €**
  - ✓ **242.220 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux sous statut juridique de droit privé dans le cadre de l'**ANRU (opération 200621)**.
  - ✓ **15.000 €** versés à l'association Beauvais Cathédrale pour les travaux effectués sur l'horloge astronomique (**opération 201518**)
- **Fonds de concours aux organismes publics :**
  - ✓ **opération 201519 - Aéroport : 378.516 €** utilisés pour financer les investissements portés par le SMABT ;
  - ✓ participation de **96.972 €** aux **dépenses d'investissement des collègues (opération 200614)**.
  - ✓ **113.990 €** correspondent aux subventions versées aux bailleurs sociaux sous statut de droit public dans le cadre de l'**ANRU (opération 200621)**,
  - ✓ dans le cadre de l'**opération 200606, aide à la pierre, 132.050 €** ont été versés à l'OPAC pour financer l'amélioration ou la construction de logements sur notre territoire,
  - ✓ **Les subventions d'équipement (chapitre 204)** destinées à financer les investissements des budgets annexes **transport (183.196 €) et pépinière (236.400 €)**.
- **Fonds de concours versés aux communes membres**
  - ✓ **Opération 201507 : fonds de développement communautaire : 151.844€ en 2015 (128.696€ en 2014) ;**

- ✓ **Opération 201511 : fonds de concours voirie : 201.553€** en 2015 contre 16.594€ en 2014 ;
- ✓ **Opération 201401 : 200.000€** versés à la commune d'Auneuil pour la construction d'une maison de santé.

Le deuxième poste de dépenses est celui des immobilisations corporelles (35% des dépenses) qui totalise 2.642.173€ et couvre des achats récurrents de fournitures et matériels divers (ordinateurs, mobilier), des acquisitions foncières et des travaux annuels. Ces dépenses sont en diminution de -27% par rapport à 2014. On peut citer notamment :

- **Opération 200504 et 201514: acquisitions foncières** pour 1.323.093 € correspond à :
  - ✓ Une dépenses pour tenir compte de la régularisation de TVA sur le projet de ZAC Multisites pour 980k€ ;
  - ✓ Acquisitions d'un local à Saint Paul pour 325k€ ;
  - ✓ Le reste couvre des frais de notaire ;
- **Opération 201510 (eaux pluviales) : 364.879€**,
- **Opération 201504 (équipements Aquaspace) : 178.880€** consacrés à divers travaux et acquisition de matériels,
- **Opération 201104 (Zones d'activités) : 157.571€** pour les travaux d'aménagement d'un carrefour à Auneuil (financés aux 2/3 par le département et la commune),
- **Opération 201509 & 200506 (conteneurs OM) : 204.608 €**,
- **Opération 200603 et 201503 (bâtiments culturels) : 123.704€**,
- **Opération 201501 & 200901 (équipement collectivité) : 93.924€** pour ce qui concerne les acquisitions corporelles,

Le troisième poste de dépense est celui des travaux en cours (9%) et un montant de 720.884€ (en diminution de 66% par rapport à 2014) et correspond à des travaux s'étalant sur plusieurs années avec notamment :

- ✓ **Réhabilitation de la maladrerie (opération 200509)** pour un montant de **525.093€**
- ✓ **Nouveau Théâtre du Beauvaisis (opération 2014013)** pour un montant de **75.351€**.
- ✓ **Théâtre hors les murs (opération 201305)** pour un montant de **112.444€**. Ce montant correspond à une avance versée à la société SPANTECH avec laquelle nous sommes en litige (avance ordonnée par le tribunal administratif d'Amiens).

Le quatrième poste de dépenses (1.274.946€), soit 17% du total des dépenses réelles d'investissement (9% en 2014), a été consacré au remboursement de l'emprunt. Ce montant a évolué de +8% (+96.205€) du fait principalement de l'intégration sur un exercice plein des échéances de remboursement en capital de l'emprunt contracté auprès de la banque postale mobilisé en 2014 (+87.500€=une échéance trimestrielle).

Enfin, le dernier poste de dépenses regroupe les immobilisations incorporelles (4%, 720.884 €), il s'agit des opérations :

- **201515 & 200004 (SIG) : 83.019 €**
- **201501 & 200901 (équipements collectivité)** pour ce qui concerne les acquisitions de logiciels et les concessions : **66.918 €**
- **Opération 201527** Etudes pré opérationnelles pour **l'ANRU 2 : 68.040 €**

### 3- Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé		Autorisations de programme			crédit de paiement			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2015)	CP ouverts au titre l'exercice 2015	réalisés au titre de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
200509	Maladrerie st Lazare		1 250 000	1 250 000	0	1 039 292	553 138	696 862
200606	Aides à la pierre	9 520 700	-6 929	9 513 771	5 713 771	1 000 000	584 378	3 215 622
200614	participation collèges	2 300 000	-200 000	2 100 000	1 506 607	110 000	96 972	496 421
200621	ANRU	2 856 000	-507 008	2 348 993	1 499 443	362 000	356 210	493 340
200710	CFA	10 017 286	16 725	10 034 011	9 997 286	36 725	0	36 725
200806	Construction déchetterie	1 680 000		1 680 000	32 111	100 000	7 994	1 639 894
201403	nouveau projet théâtre		19 561 324	19 561 324	435 241	500 000	75 351	19 050 731
201507	Fonds de développement communautaire		1 516 200	1 516 200	0	200 000	151 844	1 364 356
201510	Eaux pluviales		3 000 000	3 000 000	0	500 000	364 879	2 635 121
201511	Voirie fonds de concours		1 200 000	1 200 000	0	250 000	201 553	998 447
201514	Acquisitions foncières d'opportunité		1 800 000	1 800 000		350 000	324 674	1 475 326
201516	Aide à l'implantation d'entreprise		300 000	300 000		50 000	0	300 000
201525	LaSalle		4 450 000	4 450 000	0	950 000	274 748	4 175 252
<b>Total</b>		26 373 986	26 680 313	53 054 298	19 184 459	3 458 725	2 163 856	31 705 984

## II – BUDGETS ANNEXES

### A- ASSAINISSEMENT

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	103 489.17	569 083.02	672 572.19		672 572.19
Investissement	-1 536 125.29	173 161.19	-1 362 964.10	3 261 216.81	1 898 252.71
<b>Total :</b>	<b>-1 432 636.12</b>	<b>742 244.21</b>	<b>-690 391.91</b>	<b>3 261 216.81</b>	<b>2 570 824.90</b>

Le résultat cumulé au 31/12/2015 s'établit à +2.570.824,90€ (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser) et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2016.

A noter que les restes à réaliser intègrent un report d'un emprunt de 2,5M€.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes d'exploitation

Ch.	Art.	Libellé	2015				Explications
			CA 2014	Crédits ouverts (1)	CA 2015	Taux exéc.	
70	70611	Redevances d'assainissement collectif	4 536 604	4 275 000	4 450 412	104%	Redevances assainissement 2ème semestre 2014 et acomptes sur le 1er semestre 2015.
70	704	Travaux	761 784	750 000	856 496	114%	Nombre de branchements plus important que prévu. En augmentation de +12% (+ 95k€)
74	741	Primes d'épuration	1 411 231	820 000	841 229	103%	Reçues de l'agence de l'eau : prime aide qualité d'exploitation 2012 & 2013 (252.947 €) + versement de la prime d'épuration 2014 (588.282 €)
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	79 963	79 722	61 998	78%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais et dans le cadre de mouvements inter budgets (remboursements des budgets principal et SPANC)
042	777	Opérations d'ordre	246 965	285 600	285 516	100%	Reprises de subv. d'invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
		Autres recettes de fonctionnement diverses	16 317	15 002	19 963	133%	
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>7 052 864</b>	<b>6 225 324</b>	<b>6 515 614</b>	<b>105%</b>	

(1) hors reprise de résultat

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			Explications	
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.		
011	6061	Electricité	802 875	896 400	727 806	81%	Achats et charges d'entretien et de maintenance des installations (électricité, acquisition de produits chimiques, traitement et l'évacuation des boues) et du matériel (entretien des véhicules). Réalisé à 89 % et en augmentation de +5% par rapport à 2014.	
	6062	Produits de traitement	224 561	254 000	253 671	100%		
	6063	Fournitures d'entretien	43 681	46 502	40 330	87%		
	615	Entretien et maintenance sur biens	196 208	201 640	198 005	98%		
	6248	Divers	149 687	264 720	260 709	98%		
	6287	Remboursement de frais	401 485	346 147	346 147	100%		remboursement des frais de gestion au budget principal
	63512	Taxes foncières	66 898	70 000	67 942	97%		Liées aux stations d'épuration (Beauvais, Auneuil, Frocourt, Milly sur Thérain, Saint Paul, Therdonne, Tillé et Warluis), en augmentation de +1% par rapport à 2014.
	6068	autres matières et fournitures	73 617	60 400	57 141	95%	Achats de matériels et vêtements de travail, en diminution de -22 % par rapport à 2014.	
012	-	charges de personnel	1 332 758	1 397 058	1 360 562	97%	En augmentation de +2% entre 2014 & 2015	
65	6541 & 6542	Créances éteintes ou non-valeur	1 000	43 240	42 670	99%	selon délibération du 26 juin 2015.	
66	66111/66112	Intérêts emprunts	605 253	693 230	604 418	87%	Intérêts arrivant à échéance + intérêts courus non échus (ICNE)	
67	673	Titres annulés	38 862	100 000	56 964	57%	Annulation et réduction de titres émis à tort.	
68	6815	Dotations aux provisions	105 187	0	0	-	-	
042	6811	Dotations aux amortissements	1 564 720	1 768 042	1 766 028	100%	Amortissements immobilisations (mouvements d'ordre) avec en contrepartie une recette en investissement au chapitre 040.	
-	-	Autres dépenses de fct diverses	153 862	187 434	164 138	88%	Diverses charges administratives courantes (carburants, télécom., ...), en augmentation de +7% par rapport à 2014.	
-	-	<b>Total :</b>	<b>5 760 656</b>	<b>6 328 813</b>	<b>5 946 531</b>	<b>94%</b>		

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	2015				Explications
			CA 2014	Crédits ouverts (1)	CA 2015	Taux exéc.	
13	13111	Subvention agence de l'eau	1 616 196	2 200 000	2 046 972	93%	Subventions de l'agence de l'eau sur des travaux d'assainissement
16	1641	Emprunts en euros	3 000 000	5 000 193	2 500 000	50%	Nouvel emprunt contracté en 2015 auprès de la Caisse d'épargne de Picardie pour les besoins en investissement (2)
16	1681	Autres emprunts	291 277	1 177 500	1 177 473	100%	Versements de 5 avances par l'Agence de l'Eau pour la réalisation de travaux d'assainissement.
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	294 646	1 780 013	1 780 013	100%	Selon décision d'affectation du résultat.
27	2762	Créance Transfert dts déduct. T.V.A.	1 402 945	2 385 778	899 710	38%	Régime de transfert de déduction de TVA mis en place au deuxième semestre 2012.
45	4582	Opérations pour compte de tiers	576 436	470 677	424 519	90%	Comptes de tiers liés à la programmation des travaux sur l'exercice - contrepartie en dépenses d'investissement
040	28...	Opérations d'ordre de transfert	1 564 720	1 768 042	1 766 028	100%	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2031 à 2315	Opérations patrimoniales	1 402 945	2 762 202	1 276 134	46%	Transfert de droit à déduction de TVA
-	-	<b>Total recettes d'exploitation</b>	<b>10 149 165</b>	<b>17 544 405</b>	<b>11 870 849</b>	<b>68%</b>	

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Organisme prêteur ou chef de file	Dettes en capital			Dont	
	à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
AESN	4 672 543,91 €	2 770 786,09 €	3 885 522,20 €	0,00 €	262 838,89 €
CE	9 515 960,69 €	6 284 980,61 €	8 266 820,57 €	214 654,71 €	518 160,04 €
CRCAM BRIE PICARDIE	2 000 000,00 €	1 700 000,03 €	1 566 666,71 €	62 296,45 €	133 333,32 €
CREDIT AGRICOLE	6 894 378,65 €	3 906 547,43 €	3 641 322,92 €	133 711,71 €	265 224,51 €
DEXIA CL	441 911,96 €	89 969,11 €	52 640,51 €	3 984,22 €	37 328,60 €
SFIL CAFFIL	3 032 938,82 €	2 238 507,64 €	2 138 423,58 €	100 995,20 €	100 084,06 €
SG	3 000 000,00 €	2 283 333,33 €	2 083 333,33 €	95 767,81 €	200 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 557 734,03 €</b>	<b>19 274 124,24 €</b>	<b>21 634 729,82 €</b>	<b>611 410,10 €</b>	<b>1 516 969,42 €</b>

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A selon la charte de bonne conduite) dont 82% de l'encours sur du taux fixe avec un taux moyen annuel de 2,78% actualisé au 31/12/2015, en

nette diminution par rapport à 2014, où ce taux ressortait à 3,20%.

## 2.2 Emplois

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
16	1641 /1681	Emprunts et dettes assimilés	1 313 681	2 045 270	1 516 969	74%	Remboursement du capital des emprunts souscrits sur ce budget.
21	21351	Bâtiments d'exploitation	574 357	1 603 229	619 077	81%	Travaux sur réseaux
			313 345		339 291		Travaux branchements
			182 073		247 421		STEP
			68 627		86 668		Stations de relèvement
21	2154	Matériel industriels	56 697	103 896	58 594	56%	Matériel notamment pour les STEP et les stations de relèvements
23	2315	Travaux en cours	4 551 261	8 516 849	3 076 391	78%	Travaux sur réseaux
			9 736				STEP Milly sur Thérain
			1 427 316		1 750 231		STEP st paul
			336 529		624 229		STEP Warluis
			7 517				STEP Auneuil
			2 009		1 221 190		STEP Auteuil
20	2031	immobilisations incorporelles	102 871	85 547	49 162	57%	Etudes préalables des futurs travaux de réseaux
45	4581	Opérations pour compte de tiers	441 148	568 813	531 012	93%	En lien avec la programmation des travaux sur l'exercice – contrepartie en recettes d'investissement
040	13911 /13913	Amort. des subventions	246 965	285 600	285 516	100%	Amortissement de subv. perçues finançant des biens eux-mêmes amortissables (mvts d'ordre) avec en contrepartie le compte 777 en recette de fonctionnement
041	2031-21351-2315	Opérations patrimoniales	1 402 945	2 762 202	1 276 134	46%	Transfert de droit à déduction de TVA
		Autres dépenses d'investissement	27 973	36 874	15 803	43%	-
		<b>Total :</b>	<b>11 065 048</b>	<b>16 008 280</b>	<b>11 697 688</b>	<b>73%</b>	-

(1) hors reprise de résultat

## 2.2 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé		Autorisations de programme			crédit de paiement			
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2015)	CP ouverts au titre l'exercice 2015	réalisés au titre de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au delà de 2015)
A01	STEP Saint Paul	3 698 970		3 698 970	1 525 708	2 500 000	1 750 231	423 031
A02	STEP Warluis	2 990 000	-1 963 555	1 026 445	600 445	426 000	624 230	-198 230
A03	STEP AUTEUIL	1 436 000		1 436 000	2 009	1 250 000	1 221 190	212 802
<b>TOTAL</b>		<b>8 124 970</b>	<b>-1 963 555</b>	<b>6 161 415</b>	<b>2 128 161</b>	<b>4 176 000</b>	<b>3 595 651</b>	<b>437 603</b>

A noter que l'autorisation de programme A02 présente un solde négatif et fera l'objet d'une mise à jour au budget supplémentaire de 2016.

### B- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	-81 515.66	-8 965.17	-90 480.83		-90 480.83
Investissement	-213 805.65	-126 786.18	-340 591.83		-340 591.83
<b>Total :</b>	<b>-295 321.31</b>	<b>-135 751.35</b>	<b>-431 072.66</b>	<b>0.00</b>	<b>-431 072.66</b>

Le résultat cumulé de l'exercice s'établit à – 431.072,66 € et fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
70	7062	Ventes de produits fabriqués, prestations	19 219	109 816	16 741	15%	Redevance assainissement non collectif – Crédits ouverts nécessaires à l'équilibre du budget
-	-	Total :	45 438	109 816	16 741	15%	-



## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
012	6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	38 446	20 256	19 899	98%	Remboursement au budget assainissement. L'agent est mis à disposition du budget SPANC pour 1/2 temps (temps plein les années précédentes)
011	6287	Remboursement de frais	4 386	3 579	3 579	100%	remboursement des frais généraux au budget principal
011	6156	Maintenance	1 204	1 500	1 202	80%	
65	6541 & 6542	Créances admises en non-valeur ou éteintes	0	960	960	100%	selon délibération du 26/06/2015
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	65	2 005	66	3%	Frais courants de fonctionnement
-	-	Total :	44 101	28 300	25 706	91%	-

(1) Hors reprise de résultat

## 2 – Section d'investissement

Le SPANC réalise des études de sols préalables aux travaux et les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif pour le compte des propriétaires volontaires. Ces études et ces travaux sont financés à 60% par l'agence de l'eau et à 40% par les propriétaires eux-mêmes. Ainsi ces opérations seront-elles à terme, équilibrées.

### 2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.	Explications
45	4581	opération pour comptes de tiers	12 325	15 000		0%	Etudes
45	4581	opération pour comptes de tiers	99 710	451 955	79 775	18%	Travaux
-	-	Total :	112 035	466 955	79 775	17%	-

### 2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
45	4582	opération pour comptes de tiers	2 600	15 000		0%	Etudes
45	4582	opération pour comptes de tiers	149 783	238 149	206 562	87%	Travaux
-	-	Total :	152 383	253 149	206 562	82%	-

(1) Hors reprise de résultat

## C – TRANSPORTS

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	18 790.06	-188 214.79	-169 424.73		-169 424.73
Investissement	235 157.48	257 753.27	492 910.75	-19 362.63	473 548.12
<b>Total :</b>	<b>253 947.54</b>	<b>69 538.48</b>	<b>323 486.02</b>	<b>-19 362.63</b>	<b>304 123.39</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à +304.123,39 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser). Il fera l'objet d'une reprise lors la prochaine décision modificative consacrée au budget supplémentaire de l'exercice 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
70	7084	Mise à disposition de personnel facturée	34 256	44 500	44 349	100%	Remboursement frais de personnels mis à disposition de la ville de Beauvais dans le cadre de la mutualisation des services.
70	7087	Remboursements de frais	26 257	39 500	27 907	71%	Refacturation coût du transport scolaire vers l'Aquaspace aux communes.
73	734	Versement de transport	5 677 731	6 700 000	6 168 754	92%	Pour mémoire, les montants réalisés étaient de 5,477M€ en 2011, 5,323M€ en 2012 et 5,460M€ en 2013. Variation de +8,6% par rapport à 2014 (+491k€) suite à l'augmentation du taux de versement transport de +0,10% qui passe à 0,70% au 01/01/2015. Cette hausse est inférieure à celle escomptée (+1M€).
74	7471	Subventions Etat	25 693	26 000	26 235	101%	Participations de l'Etat pour les deux emplois d'avenir créés dans le cadre du dispositif Yellow Vélos
74	7473	Subventions Département	358 449	358 500	370 595	100%	Département - participation aux transports scolaires
74	7475	Subventions SMTCO	0	318 983	276 918	87%	Subvention renforts de lignes et vélostation notifiées en 2014 mais perçues en 2015 avec production des pièces justificatives.
77	774	Subventions exceptionnelles	1 007 751	545 524	545 524	100%	Subvention d'équilibre de la section d'exploitation versée par le budget principal.

77	7718	Autres produits exceptionnels	0	0	145 000		Reversement de recettes 2015 par la Cabaro conformément à l'avenant 4 de la DSP.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 386	130 800	130 665	100%	Reprises de subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres recettes de fonctionnement diverses			-	10 600	4 786	45%	
-	-	<b>Total :</b>	<b>7 439 034</b>	<b>8 174 407</b>	<b>7 740 735</b>	<b>95%</b>	<b>-</b>

(1) hors reprise de résultat

Information complémentaire : les recettes 2015 des usagers des bus COROLIS n'apparaissent pas dans les recettes d'exploitation de notre établissement puisque c'est l'exploitant qui les perçoit pour son compte sur la base des tarifs approuvés par l'organe délibérant de l'autorité organisatrice.

Aussi, la décomposition de ces recettes usagers perçues par l'exploitant été la suivante :

Titre	Nombre de titres vendus		Recettes en € TTC	
	2015	2014	2015	2014
Billet unitaire à 0,90 € (jusqu'au 05/01/2015)	3 057	565 148	2 751 €	508 633 €
Ticket BUT à 1€ la journée (à partir du 05/01/2015)	492 325	0	492 325 €	0 €
BU Navette aéroport à 4€	20 291	21 822	81 164 €	87 288 €
BU Journée du transport public à 1€ la journée (gratuité en 2015)	0	883	0 €	883 €
BU TAD aller simple (2 €) (nouveau tarif)	3 172	0	6 344 €	0 €
BUT TAD aller/retour (3,50 €) (nouveau tarif)	3 020	0	10 570 €	0 €
Carnet de 5 tickets (5€) (nouveau tarif)	1 000	0	5 000 €	0 €
Carnet de 10 tickets (5,90€)	2 012	6 537	11 871 €	38 568 €
Abonnement mensuel classique (16 €)	5 529	6 788	88 456 €	108 608 €
Abonnement mensuel DUO (8€)	388	398	3 104 €	3 184 €
Abonnement mensuel Etudiant (8€)	8 178	8 429	65 424 €	67 432 €
Duplicata (8€)	1 408	1 382	11 264 €	11 056 €
Porte-carte (1€ l'unité)	1 320	900	1 320 €	900 €
	<b>541 700</b>	<b>612 287</b>	<b>779 593 €</b>	<b>826 553 €</b>

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
011	611	Sous-traitance générale	6 697 126	7 038 106	6 913 227	98%	DSP transport 2010 à 2015, en augmentation de +3% par rapport à 2014 par application des formules d'actualisation.
011	6287	Remboursement de frais	93 389	62 534	61 344	98%	remboursement des frais généraux au budget principal

011	617	Etudes & recherches	-	53 835	40 545	75%	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la nouvelle DSP
011	6132	Location immobilière	30 638	33 800	30 745	91%	Location buffet de la gare
012	-	Charges de personnel	180 775	174 873	113 880	65%	En diminution de -13% par rapport à 2014.
014	739	Restitution taxe de transport	26 729	40 000	19 058	48%	Remboursements pour le personnel logé ou transporté par les entreprises
65	6574	Subventions	21 171	21 472	21 373	100%	20.000 € versés à l'association Beauvélo pour l'opération Vélyce, le reste est versé aux mutuelles et au COS.
042	6811	Dotations aux amortissements	638 379	693 700	692 595	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			31 442	74 877	36 184	48%	-
-	-	<b>Total :</b>	<b>7 719 650</b>	<b>8 193 197</b>	<b>7 928 950</b>	<b>97%</b>	-

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
13	1312	Subventions Région		84 000	42 000	50%	Subvention régionale pour l'utilisation de bus hybrides
13	1315	Subventions SMTCO	205 521	288 200	263 200	107%	Subventions du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) pour l'acquisition de 2 bus livrés en 2015
13	1318	Subventions SMTCO		141 892	197 400		subvention pour l'acquisition de 2 bus livrés en 2014 (erreur d'imputation)
13	1318	Subventions d'investissement autres	231 475	183 196	183 196	100%	Subvention d'équilibre de la section d'investissement versée par le budget principal
10	10222	FCTVA	0	40 390	53 746	133%	Régime de droit commun appliqué aux investissements non confiés au délégataire – perception de ce fonds pour la période du 01/10/2013 au 30/09/2014 (20k€) et du 01/10/2014 au 30/09/2015 (33k€) selon les dépenses réalisées éligibles sur ces deux périodes.
27	2762	Créance Transfert droits déduct. T.V.A.	261 886	159 808	132 014	83%	Régime de transfert de déduction de TVA.

040	2156/2 8...	Opérations d'ordre de transfert	640 991	694 693	693 587	100%	Amortissements immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
041	2156/2 157	Opérations d'ordre	261 886	159 808	132 014	83%	Transfert droit à déduction de TVA
Autres recettes d'investissement diverses			103 482	500	60	12%	-
-		<b>Total :</b>	<b>1 705 241</b>	<b>1 752 488</b>	<b>1 697 218</b>	<b>97%</b>	-

## 2.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			Explications
				Crédits ouverts	CA	Tau x réal.	
21	2156	Matériels de transports	801 164	904 600	792 948	88%	Acquisition de 2 bus commandés en 2014 et livrés et payés en 2015.
21	2135	Installations générales construction	44 806	705 449	311 990	44%	Travaux sur les arrêts de bus et notamment mise en accessibilité.
21	2157	Agencements et outillage	70 925	81 415	68 229	84%	découpe et équipement de bus
040	13912/ 13918	Amortissement des subventions	103 386	130 800	130 665	100 %	Amortissement des subventions perçues
041	21...	Opérations patrimoniales	350 253	159 808	132 014	83%	Opération d'ordre : transfert droit à déduction de TVA
Autres dépenses d'investissement diverses			52 538	5 574	3 618	65%	-
-		<b>Total :</b>	<b>1 423 073</b>	<b>1 987 645</b>	<b>1 439 464</b>	<b>72%</b>	-

## 2.3 Situation des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Intitulé	Autorisations de programme			crédit de paiement			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes délibérations)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2015)	CP ouverts au titre l'exercice 2015	réalisés au titre de l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
T01 Acquisition de bus (2015-2020)			5 400 000		894 600	792 948	4 607 052
<b>TOTAL</b>			5 400 000		894 600	792 948	4 607 052

## D - STATION GAZ NATUREL POUR VEHICULES

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	217 464.00	127 987.94	345 451.94		345 451.94
Investissement	88 884.70	1.34	88 886.04		88 886.04
<b>Total :</b>	<b>306 348.70</b>	<b>127 989.28</b>	<b>434 337.98</b>		<b>434 337.98</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à + 434.337,98 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016 de ce budget annexe.

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			Explications
				Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
70	7012	Vente de gaz	477 129	493 000	473 706	96%	En baisse de -1% par rapport à 2014.
042	777	Opérations d'ordre	31 591	35 800	35 717	100%	Reprises subventions investissement (contrepartie en dépenses d'ordre d'invest.)
		Autres recettes de fonctionnement diverses	0	0	147		Régularisation comptable sur engagements 2014
-	-	<b>Total :</b>	<b>508 720</b>	<b>528 800</b>	<b>509 569</b>	<b>96%</b>	

(1) Hors reprise de résultat

#### 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014 CA	2015			Explications
				Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
011	6061	fournitures non stockables (gaz)	281 590	572 105	234 730	41%	en diminution de 17%
011	6156	Maintenance	39 170	58 636	38 644	66%	Contrat de maintenance de la station GNV
011	6288	Autres	18 000	20 364	20 364	100%	Rémunération de l'exploitant
011	6287	remboursement de frais	16 364	28 254	28 254	100%	Remboursement des frais généraux au budget principal

011	6353	Impôts indirects	0	25 000	23 211	93%	Taxes dues suites aux déclarations des mises en consommation de gaz mensuelles en sortie de station à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2014 avec la TICPE (taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques) et la TVA afférentes à acquitter à la direction régionale des douanes.
042	6811	Dotations aux amortissements	35 718	35 718	35 718	100%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			1 601	6 187	660	11%	-
-	-	<b>Total :</b>	<b>392 443</b>	<b>746 264</b>	<b>381 581</b>	<b>51%</b>	

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
13	1313	Subventions d'investissement	82 520	-	-		
40	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 718	35 718	35 718	100%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
<b>Total :</b>			<b>118 238</b>	<b>35 718</b>	<b>35 718</b>	<b>99%</b>	<b>-</b>

(1) hors prélèvement section de fonctionnement

(1) hors reprise de résultat

### 2.2 dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
040	-	Opérations de transfert entre sections	31 591	31 591	31 591	100%	reprise de subvention
21	215323	Ouvrage distribution	0	0	0		
<b>Total :</b>			<b>31 591</b>	<b>31 591</b>	<b>31 591</b>	<b>99%</b>	<b>-</b>

## E - LES BUDGETS ANNEXES DE ZONE

Les budgets de zone sont soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent suivie au travers de mouvements d'ordre. Le présent rapport de présentation n'explique que les seuls mouvements réels afin de s'attacher aux seules comptabilisations « effectives » de l'année.

### 1 - Parc d'activités économiques du Haut Villé

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-2 885 491.48	3 377 798.38	492 306.90		492 306.90
<b>Total :</b>	<b>-2 885 491.48</b>	<b>3 377 798.38</b>	<b>492 306.90</b>		<b>492 306.90</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à +492.306,90 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

Il est rappelé que les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année **13.176.141,94€** (mouvements réels et d'ordre).

#### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
70	7015	Ventes de terrains aménagés	420 000	3 742 228	3 610 900	96%	cessions de terrains au profit de : - Montana production pour 224k€ - Bpifrance financement et Natixis lease immo pour 640k€ - Leroy Merlin pour 2.747k€
75	758	Prod. divers de Gest. courante	0	0	1		Arrondis de TVA
77	774	Subventions exceptionnelles	0	400 000	400 000	100%	Subvention du budget principal
<b>Total recettes REELLES de fonctionnement :</b>			<b>420 000</b>	<b>4 142 228</b>	<b>4 010 901</b>	<b>97%</b>	



## 1.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	605	travaux	46 719	1 006 274	453 580	45%	Travaux divers et d'aménagement de voirie
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	105 719	136 000	105 791	78%	Entretien des espaces verts (76.431€) et taxe foncière (29.360€)
011	6068	Autres matières et fournitures	10 247	16 000	14 015	88%	Achats d'arbustes et autres plantations
66	66111/ 66112	Charges financières	65 728	57 850	46 647	81%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours (52.319€) + intérêts courus non échus (ICNE)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			6 141	40 613	13 070	32%	Fluides, frais de géomètre ...
<b>Total dépenses REELLES de fonctionnement :</b>			<b>234 554</b>	<b>1 256 737</b>	<b>633 103</b>		

## 2 – Section d'investissement

Pas de mouvements réels d'investissement enregistrés sur ce budget en 2015.

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
Avance du Budget Principal	CA Beauvaisis BP	0,00%	2 300 000,00 €	2 300 000,00 €	2 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CRCAHV02082011 - Tirage-02	CACIB	1,26%	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	17 439,64 €	0,00 €
CRCAHV02082011 - Tirage1	CACIB	1,26%	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	15 854,22 €	0,00 €
CRCAHV02082011-Tirage-03	CACIB	1,26%	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	19 025,07 €	0,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>5 600 000,00 €</b>	<b>5 600 000,00 €</b>	<b>5 600 000,00 €</b>	<b>52 318,93 €</b>	<b>0,00 €</b>

L'encours de la dette sur le budget annexe du Haut Villé est totalement sécurisé (100% classé 1A) sur du taux variable.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2015 s'élève à 5.107.693,10 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2016.

## 2 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	2 885 491		2,3M€ d'avance du budget ppal versée
2015			

divers travaux (travaux liés à la venue de lero merlin)	453 580		
bornage, ect	3 745		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	129 131		
Charges financières (taux de 1,25%)	46 647		
Remboursement emprunt	0		
cessions parcelles		3 610 900	
subvention du budget principal		400 000	
autres		1	
<b>Résultat de clôture au 31/12/2015</b>		<b>492 307</b>	
<b>2016</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	360 000		
bornage, ect	30 500		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	159 000		
Charges financières (6 mois ; taux de 1,25%)	20 556		
Remboursement emprunt	3 300 000		Terme des contrats fin juin 2016
Avance du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		1 500 000	En DM, prévoir la transformation de l'avance en participation du budget principal à la réalisation des équipements publics
cessions parcelles		1 624 112	
<b>Résultat de clôture au 31/12/2016</b>	<b>253 637</b>		
<b>2017</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)			
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	190 000		
Charges financières (taux de 2,5%)	0		
Avance du budget principal			pas de besoin
Remboursement emprunt	0		
cessions parcelles		2 030 000	dont parcelles issues zone des Larris
<b>Résultat de clôture au 31/12/2017</b>		<b>1 586 363</b>	
<b>2018</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)			
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	183 253		
Charges financières (taux de 2,5%)	0		
Remb. avance budget principal	2 300 000		
cessions parcelles		990 000	dont parcelles issues zone des Larris
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		0	pas de besoin
<b>Résultat de clôture au 31/12/2018</b>		<b>93 110</b>	bilan prévisionnel de clôture

## 2 - Pinçonlieu

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-320 183.06	-373 090.91	-693 273.97		-693 273.97
<b>Total :</b>	<b>-320 183.06</b>	<b>-373 090.91</b>	<b>-693 273.97</b>		<b>-693 273.97</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à – 693.273,97 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 907.528,42 € (mouvements réels et d'ordre).

#### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
70	7015	Ventes de terrains aménagés	0	466 715	0	0%	
75	758	Prod. divers de Gest. courante	0	0	1		arrondis de TVA
<b>Total recettes REELLES de fonctionnement :</b>			<b>0</b>	<b>466 715</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>	

#### 1.2 Les dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6015	Acquisition de terrains	0	385 065	320 000	83%	Transfert d'une parcelle affectée du budget principal au budget annexe en vue de sa commercialisation
012	-	charges à caractère général	14 636	32 550	4 172	13%	Les frais couvrent l'entretien de la zone, les fluides et les impôts fonciers
66	66111-66112	Charges financières	9 053	7 700	7 586	99%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
<b>Total dépenses REELLES de fonctionnement :</b>			<b>23 689</b>	<b>425 315</b>	<b>331 758</b>	<b>78%</b>	

## 2 – Section d'investissement

Ce budget n'a enregistré aucune recette réelle d'investissement en 2015.

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 41.333,33€ reprennent le remboursement annuel du capital de l'emprunt.

La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
CA 2004 Budget Pinconlieu	CACIB	3,50%	620 000,00 €	248 000,03 €	206 666,70 €	8 675,81 €	41 333,33 €
		<b>TOTAL</b>	<b>620 000,00 €</b>	<b>248 000,03 €</b>	<b>206 666,70 €</b>	<b>8 675,81 €</b>	<b>41 333,33 €</b>

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A) sur du taux fixe.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2015 s'élève à 899.941,49 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2016.

## 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	320 183		
<u>2015</u>			
divers travaux (edf, finitions ...)	0		
Acquisitions terrains	320 000		transferts terrains ppl sur le budget pinçonlieu
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	4 172		
Remb. emprunt	41 333		
Charges financières (taux de 3,45%)	7 586		
Prod. divers de Gest. courante		1	arrondis de TVA
cessions parcelles (47€ / m2 )			
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2015	693 274		
<u>2016</u>			
divers travaux (edf, finitions ...)	240 000		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	18 650		
Charges financières (taux de 3,45%)	6 161		
Remboursement emprunt	41 400		hypothèse remb. anticipé (terme contrat en 2020)
cessions parcelles (47€ / m2 )		634 265	Nouvelle programmation cession

Résultat de clôture au 31/12/2016	365 220		
<u>2017</u>			
divers travaux (edf, finitions ...)	10 102		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	1 500		
Charges financières (taux de 3,45%)	7 250		
Remboursement emprunt	165 267		hypothèse remb. anticipé (terme contrat en 2020)
cessions parcelles (47€ / m2 )		188 000	Nouvelle programmation
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		380 000	Subvention d'équipement
Résultat de clôture au 31/12/2017		18 661	

#### 4 - Zone de Beauvais Tillé

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	1 190 953.89	2 859 272.19	4 050 226.08		4 050 226.08
<b>Total :</b>	<b>1 190 953.89</b>	<b>2 859 272.19</b>	<b>4 050 226.08</b>		<b>4 050 226.08</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à + 4.050.226,08€. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016.

#### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 4.914.426,71 €.

##### 1.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.	
74	74758	Autres groupement	623 972	80 600	80 577	100%	Versement du solde de la participation du SMABT pour le financement de la desserte de la tour de contrôle de l'aéroport.
<b>Total recettes REELLES de fonctionnement :</b>			<b>623 972</b>	<b>80 600</b>	<b>80 577</b>	<b>100%</b>	

##### 1.2 Les dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
011	6015	Terrains à aménager	624 274	2 782 300	89 147	3%	Acquisitions de terrains et travaux de viabilité liés
011	605	Travaux	881 050	475 000	376 973	79%	

011	608	Fr.Acc.sur Terr.en cours d'Am.	379	25 600	25 557	100%	Ces frais couvrent essentiellement l'entretien de la zone et les impôts fonciers
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	25 000	12 199	49%	Nouvel emprunt de 3,291M€ contracté en 2015 auprès de la Banque Postale (1)
		Autres dépenses	16 960	14 400	8 728	61%	
<b>Total dépenses REELLES de fonctionnement :</b>			<b>1 522 663</b>	<b>3 322 300</b>	<b>512 605</b>	<b>15%</b>	

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Recettes réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
16	1641	Emprunts en euros	0	3 291 300	3 291 300	100%	Nouvel emprunt de 3,291M€ contracté en 2015 auprès de la Banque Postale transféré à SFIL CAFFIL (1)
<b>Total Recettes REELLES d'investissement :</b>			<b>0</b>	<b>3 291 300</b>	<b>3 291 300</b>	<b>100%</b>	

(1) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
Avance Budget Principal	CA Beauvaisis BP	0,00%	5 500 000 €	5 500 000 €	5 500 000 €	0,00 €	0,00 €
LBP022015	SFIL CAFFIL	0,87%	3 291 300 €	0,00 €	3 291 300 €	12 198,67 €	0,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>8 791 300 €</b>	<b>5 500 000 €</b>	<b>8 791 300 €</b>	<b>12 198,67 €</b>	<b>0,00 €</b>

L'encours de la dette sur le budget annexe Beauvais Tillé est totalement sécurisé (100% classé 1A) sur du taux variable.

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2015 s'élève 4.741.073,92 € (terrains aménagés)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2016.

### 2.2 Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
16	1641	Emprunts en euros	0	1 240 554	0	0%	Inscription nécessaire à l'équilibre du budget
<b>Total Dépenses REELLES d'investissement :</b>			<b>0</b>	<b>1 240 554</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	

### 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014		1 190 954	<i>5,5M€ d'avance du budget ppal versée</i>
<b>Dépenses 2015 :</b>			
acquisitions foncières	89 147		
études	6 380		
divers travaux (edf, finitions ...)	376 973		
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	27 905		
intérêts emprunts	12 199		
<b>Recettes 2015 :</b>			
Nouvel emprunt		3 291 300	Emprunt contracté pour les acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'expropriation qui au final ne devrait aboutir qu'en 2016
Subvention smabt		80 577	
Résultat prévisionnel de clôture au 31/12/2015		4 050 226	<i>5,5M€ d'avance du budget ppal versée</i>
<b>Dépenses 2016 :</b>			
acquisitions foncières (estimation à 5 €)	4 125 000		Acquisitions qui seront opérées à l'issue de la procédure d'expropriation
Bornage	8 200		
Etude	120 000		Une réactualisation de l'estimation faite en 2013 sera faite suite à cette étude
redevances archéo	522 000		
divers travaux (edf, finitions ...)			
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	57 850		
intérêts emprunts	32 710		
<b>Recettes 2016 :</b>			
Nouvel emprunt		304 129	Montant du BP 2016 de 4,3M€ de recours prévisionnel à l'emprunt qui sera diminué lors de la DM 2016 compte tenu reprise des résultats 2015
Subvention smabt			
Résultat de clôture au 31/12/2016	511 405		
<b>2017 à 2030 :</b>			
acquisitions foncières	0		<i>montants calculés à partir estimations du service aménagement et déduction faite des montants réalisés ou prévus les années antérieure</i>
études	60 667		
travaux aménagements	19 549 640		
divers travaux (sondage, fouilles, etc)	257 720		

Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières) + financières (ratio de 30%)	7 783 234		
Aléas et imprévus	467 290		
Remboursement emprunt	3 595 429		<i>A noter que les recours prévisionnels à l'emprunt de 2016 à 2030 ne sont pas mentionnés en l'absence d'échéancier annuel des études et travaux programmés à ce jour.</i>
cessions parcelles secteur logistique (45ha à 20€/m2 )		9 000 000	
cessions parcelles secteur tertiaire(200.000 m2 surface plancher à 120€/m2 )		24 000 000	
Remboursement avance du budget principal	5 500 000		
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		3 000 000	hypothèse d'une avance annuelle de 600.000 euros sur une durée de 5 ans (2017 à 2021)
subventions		1 287 630	CG 60+SMABT
Résultat de clôture au 31/12/2030 (déficit prévisionnel)	437 755		bilan prévisionnel de clôture couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal.

NB : tableau élaboré à partir des éléments chiffrés par le service aménagement (délibération pour le CC du 18/10/2013) : phasage de l'opération par année non reprise dans ce document afin d'établir une synthèse. Ces estimations seront actualisées avec les résultats de l'étude prévue en 2016.

## 5 - Zone d'activités technologique

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-763 854.16	-9 500.55	-773 354.71		-773 354.71
<b>Total :</b>	<b>-763 854.16</b>	<b>-9 500.55</b>	<b>-773 354.71</b>		<b>-773 354.71</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à -773.354,71 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année 773.354,71 €.

Il n'y a pas de recettes réelles de fonctionnement enregistrées en 2015

#### 1.2 Dépenses réelles



Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts	CA	Taux réal.	Explications
011	-	charges à caractère générale	15 038	26 300	9 501	36%	Charges générales d'entretien des espaces verts, de fluides et de taxe foncière
67	673	Titre annulés sur exercices antérieurs	23 722				
<b>Total dépenses REELLES de fonctionnement :</b>			<b>38 439</b>	<b>26 300</b>	<b>9 501</b>	<b>36%</b>	

## 2 – Section d'investissement

Pas de réalisation

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2015 s'élève à 773.354,71 € (terrains en cours d'aménagement)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2016.

## 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
résultat de clôture au 31/12/2014	763 854		
<b>2015</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	0		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	9 501		
cessions parcelles (35€ / m2 )		0	
<b>Bilan prévisionnel (déficit )</b>	<b>773 355</b>		
<b>2016</b>			
divers travaux (edf, finitions ...)	30 000		Travaux de finition
Charges de fonctionnement (éclairage, entretien, taxes foncières)	11 900		
cessions parcelles (29€ / m2 )		290 000	
<b>Bilan prévisionnel (Déficit estimé)</b>	<b>525 255</b>		

NB : recettes finales : environ 1 M€, donc pas de déficit attendu. La vocation de la zone étant spécifique, le rythme de la commercialisation ne peut être déterminé précisément (marché de niche).

## 6 - ZAC Saint Mathurin

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0.00	0.00	0.00		0.00
Investissement	-61 553.54	-7 629.00	-69 182.54		-69 182.54
<b>Total :</b>	<b>-61 553.54</b>	<b>-7 629.00</b>	<b>-69 182.54</b>		<b>-69 182.54</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit à -69.182,54 €. C'est ce résultat qui sera repris au budget supplémentaire 2016.

### 1 – Section de fonctionnement

Les principes comptables régissant ce budget annexe de zone aboutissent à constater annuellement un équilibre de la section de fonctionnement atteignant cette année -69.182,54 €.

Il n'y a pas de recettes réelles de fonctionnement enregistrées en 2015

#### Dépenses réelles

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
011	6015	Acquisitions terrains	41 068	2 225 000	0	0%	
011	6045	Prestations de services	41 068	50 000	7 629	15%	Etudes de faisabilité.
011	608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	4 598				
			<b>45 666</b>	<b>2 275 000</b>	<b>7 629</b>	<b>0%</b>	

### 2 – Section d'investissement

Les opérations d'ordre, toujours équilibrées en dépenses et en recettes, ne donnent pas lieu à un flux financier. La valeur du stock global de terrains dont dispose la communauté d'agglomération du Beauvaisis à la clôture de l'exercice 2015 s'élève à 69.182,54 € (terrains en cours d'aménagement)

Ce stock sera repris lors du budget supplémentaire de l'exercice 2016.

### 3 – Bilan prévisionnel de clôture

Compte tenu des éléments d'informations connus à ce jour, le bilan prévisionnel de clôture de ce budget annexe est le suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	commentaires
Résultat de clôture au 31/12/2014	61 553		
<u>2015</u>			
acquisitions foncières			
prestations de sce	7 629		
divers travaux			
divers frais			
Charges financières			
cessions parcelles			
Résultat de clôture au 31/12/2015	69 182		
<u>2016</u>			
acquisitions foncières			
prestations de sce	30 000		
divers travaux	25 000		
divers frais			
Charges financières			
cessions parcelles			
Résultat de clôture au 31/12/2016	124 182		
<u>2017 à 2027</u>			
Etudes et travaux	???		
acquisitions foncières	1 200 000		périmètre redéfini en conseil du 10/12/2015 (passe de 27ha à 15ha).
cessions parcelles			
Emprunts et frais financiers			
Subvention du budget principal au titre de la participation à la réalisation des équipements publics		500 000	hypothèse d'une avance annuelle de 100.000 euros (2018 à 2022)
Résultat de clôture au 31/12/2027 (déficit anticipé)	500 000		Déficit anticipé couvert par la provision constituée en 2014 de 1,3M€ sur le budget principal

## F- PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISES

	Résultats au 31/12/2014	Résultat d'exécution 2015	Résultats au 31/12/2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	22 561.93	-9 540.34	13 021.59		13 021.59
Investissement	-15 595.68	13 300.60	-2 295.08	-260.00	-2 555.08
<b>Total :</b>	<b>6 966.25</b>	<b>3 760.26</b>	<b>10 726.51</b>	<b>-260.00</b>	<b>10 466.51</b>

Le résultat cumulé de l'exercice 2015 s'établit en conséquence à un excédent de 10.466,51 € (résultat d'exécution cumulé + balance des restes à réaliser).

### 1 – Section de fonctionnement

#### 1.1 Recettes

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
70	70688 /7083	Produits des services	18 906	11 000	13 624	124%	Prestations et locations de matériels pour les entreprises
75	752	Revenus des immeubles	148 875	155 000	131 602	85%	Loyers des résidents et locations de salles. En diminution de -12% par rapport à 2014.
77	774	Subventions exceptionnelles	0	66 612	66 612	100%	subvention d'équilibre du budget principal
78	7815	Reprises sur provisions	0	15 000	15 000	100%	Reprise des provisions constituées pour impayés de loyers, soit parce que ces loyers ont été payés, soit parce que les sommes dues sont définitivement irrécouvrables et enregistrées en créances éteintes.
042	777	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 764	41 200	41 180	100%	Reprises subventions invest. (contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			7 093	0	90		
<b>Total recettes de fonctionnement :</b>			<b>203 638</b>	<b>288 812</b>	<b>268 108</b>	93%	

## 1.2 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	Explications
012	6215	personnel affectés par la collectivité de rattachement	57 464	69 991	62 409	89%	Remboursement des frais de personnel au budget principal, en augmentation de +9% par rapport à 2014
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	21 544	21 500	21 035	98%	Principaux frais courant de fonctionnement de la pépinière, dépenses en augmentation de +6% par rapport à 2014.
011	6061.	Fluides	17 983	18 615	18 614	100%	
011	615.	Entretien et maintenance	11 941	25 242	16 507	65%	
011	626.	Affranchissement & télécommunication	8 593	11 194	7 426	66%	
011	63512	Taxes foncières	10 985	12 000	11 598	97%	
011	62871	Remboursement à la collectivité de rattachement	22 465	16 805	16 805	100%	Remboursements de frais généraux au budget principal
65	6541 & 6542	Créances éteintes ou admises en non-valeur		34 141	33 138		selon délibération du 26 juin 2015.

66	66111 /6611 2	Charges financières	32 085	27 145	27 117	100%	Intérêts arrivant à échéance des emprunts en cours + intérêts courus non échus (ICNE)
68	6815	Dotations aux provisions	0	36 200	36 200	100%	provisions constituées pour impayés de loyers
042	6811	Dotations aux amortissements	10 666	13 800	13 508	98%	Opérations d'ordre (contrepartie en recette d'investissement au chapitre 040)
Autres dépenses de fonctionnement diverses			15 491	19 741	13 290	67%	Frais divers de fonctionnement
-	-	<b>Total :</b>	<b>209 216</b>	<b>306 374</b>	<b>277 649</b>	91%	

(1) hors virement section d'investissement

## 2 – Section d'investissement

### 2.1 Ressources

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
13	1318	Subventions d'investissement	186 250	236 400	56 400	100%	Subvention d'équilibre du budget principal
13	1388	autres subvention exceptionnelle	-	-	180 000		Subvention d'équilibre du budget principal finançant le remboursement d'emprunt
10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 183	21 857	21 857	100%	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	7 994	15 000	8 753	58%	Cautions remboursées
040	28...	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 666	13 800	13 508	98%	Amortissements des immobilisations - contrepartie en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.
-		<b>Total :</b>	<b>208 093</b>	<b>287 057</b>	<b>280 519</b>	98%	-

(1) hors prélèvement section de fonctionnement

### 2.3 Dépenses

Ch.	Art.	Libellé	2014	2015			Explications
			CA	Crédits ouverts (1)	CA	Taux réal.	
16	1641	Emprunts en euros	180 000	180 000	180 000	100%	Remboursement selon échéancier du capital de l'emprunt en cours sur ce budget (1)
21	2135	travaux		32 005	31 351	98%	

16	165	Dépôts et cautionnements	6 270	15 000	9 343	62%	Cautions remboursées
040	13918	Reprise de subventions	28 764	41 200	41 180	100%	
Autres dépenses de d'investissement diverses			13 013	8 256	5 344	65%	autres investissements courants
-		<b>Total :</b>	<b>228 047</b>	<b>276 461</b>	<b>267 218</b>	<b>97%</b>	-

(1) La situation de l'endettement de ce budget annexe est la suivante :

Référence de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Niveau du taux actualisé	Dettes en capital			Annuité payée dans l'exercice	
			à l'origine	au 01/01/2015	au 31/12/2015	Intérêts	Capital
PEP102010	ARKEA	2,7887%	1 800 000 €	1 080 000 €	900 000 €	27 945 €	180 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 800 000 €</b>	<b>1 080 000 €</b>	<b>900 000 €</b>	<b>27 945 €</b>	<b>180 000 €</b>

La dette sur ce budget annexe est totalement sécurisée (100% classé 1A) sur du taux fixe.

### III - CONSOLIDATION DES RESULTATS

	Reprise des résultats au 31/12/2014	Recettes de l'exercice 2015	Dépenses de l'exercice 2015	Résultat d'exécution 2015	Résultat d'exécution au 31/12/2015	Solde Restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2015
<b>Fonctionnement :</b>							
Budget Principal	0.00	66 034 329.24	62 632 912.75	3 401 416.49	3 401 416.49	0.00	3 401 416.49
Assainissement	103 489.17	6 515 614.41	5 946 531.39	569 083.02	672 572.19	0.00	672 572.19
SPANC	-81 515.66	16 740.74	25 705.91	-8 965.17	-90 480.83	0.00	-90 480.83
Transports	18 790.06	7 740 734.74	7 928 949.53	-188 214.79	-169 424.73	0.00	-169 424.73
Station GNV	217 464.00	509 569.19	381 581.25	127 987.94	345 451.94	0.00	345 451.94
Haut Villé	0.00	13 176 141.94	13 176 141.94	0.00	0.00	0.00	0.00
Pinçonlieu	0.00	907 528.42	907 528.42	0.00	0.00	0.00	0.00
Beauvais-Tillé	0.00	4 914 426.71	4 914 426.71	0.00	0.00	0.00	0.00
Zone d'act. Techno.	0.00	773 354.71	773 354.71	0.00	0.00	0.00	0.00
Saint mathurin	0.00	69 182.54	69 182.54	0.00	0.00	0.00	0.00
Pépinière	22 561.93	268 108.44	277 648.78	-9 540.34	13 021.59	0.00	13 021.59
<b>Total fonctionnement :</b>	<b>280 789.50</b>	<b>100 925 731.08</b>	<b>97 033 963.93</b>	<b>3 891 767.15</b>	<b>4 172 556.65</b>	<b>0.00</b>	<b>4 172 556.65</b>
<b>Investissement :</b>							
Budget Principal	-5 340 532.30	14 347 520.72	8 341 011.54	6 006 509.18	665 976.88	-1 164 888.46	-498 911.58
Assainissement	-1 536 125.29	11 870 849.45	11 697 688.26	173 161.19	-1 362 964.10	3 261 216.81	1 898 252.71
SPANC	-213 805.65	79 775.38	206 561.56	-126 786.18	-340 591.83		-340 591.83
Transports	235 157.48	1 697 217.61	1 439 464.34	257 753.27	492 910.75	-19 362.63	473 548.12
Station GNV	88 884.70	35 718.00	35 716.66	1.34	88 886.04		88 886.04
Haut Villé	-2 885 491.48	12 496 392.51	9 118 594.13	3 377 798.38	492 306.90		492 306.90
Pinçonlieu	-320 183.06	568 184.49	941 275.40	-373 090.91	-693 273.97		-693 273.97
Beauvais-Tillé	1 190 953.89	7 680 923.17	4 821 650.98	2 859 272.19	4 050 226.08		4 050 226.08
Zone d'act. Techno.	-763 854.16	763 854.16	773 354.71	-9 500.55	-773 354.71		-773 354.71
saint mathurin	-61 553.54	61 553.54	69 182.54	-7 629.00	-69 182.54		-69 182.54
Pépinière	-15 595.68	280 518.64	267 218.04	13 300.60	-2 295.08	-260.00	-2 555.08
<b>Total Investissement :</b>	<b>-9 622 145.09</b>	<b>49 882 507.67</b>	<b>37 711 718.16</b>	<b>12 170 789.51</b>	<b>2 548 644.42</b>	<b>2 076 705.72</b>	<b>4 625 350.14</b>
<b>Cumul sections Fct. et Inv. :</b>							
Budget Principal	-5 340 532.30	80 381 849.96	70 973 924.29	9 407 925.67	4 067 393.37	-1 164 888.46	2 902 504.91
Assainissement	-1 432 636.12	18 386 463.86	17 644 219.65	742 244.21	-690 391.91	3 261 216.81	2 570 824.90
SPANC	-295 321.31	96 516.12	232 267.47	-135 751.35	-431 072.66	0.00	-431 072.66
Transports	253 947.54	9 437 952.35	9 368 413.87	69 538.48	323 486.02	-19 362.63	304 123.39
Station GNV	306 348.70	545 287.19	417 297.91	127 989.28	434 337.98	0.00	434 337.98
Haut Villé	-2 885 491.48	25 672 534.45	22 294 736.07	3 377 798.38	492 306.90	0.00	492 306.90
Pinçonlieu	-320 183.06	1 475 712.91	1 848 803.82	-373 090.91	-693 273.97	0.00	-693 273.97
Beauvais-Tillé	1 190 953.89	12 595 349.88	9 736 077.69	2 859 272.19	4 050 226.08	0.00	4 050 226.08
Zone d'act. Techno.	-763 854.16	1 537 208.87	1 546 709.42	-9 500.55	-773 354.71	0.00	-773 354.71
Saint mathurin	-61 553.54	130 736.08	138 365.08	-7 629.00	-69 182.54	0.00	-69 182.54
Pépinière	6 966.25	548 627.08	544 866.82	3 760.26	10 726.51	-260.00	10 466.51
<b>Total Général :</b>	<b>-9 341 355.59</b>	<b>150 808 238.75</b>	<b>134 745 682.09</b>	<b>16 062 556.66</b>	<b>6 721 201.07</b>	<b>2 076 705.72</b>	<b>8 797 906.79</b>


**IV - RATIOS**

Informations financières – ratios		CAB	Moyennes nationales de la strate (DGCL - collectivités locales en chiffres 2015)
		CA 2015	Compte de gestion 20..
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	723	573
2	Produit des impositions directes/population	354	333
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	811	663
4	Dépenses d'équipement brut/population	73	118
5	Encours de dette/population	163	397
6	DGF/population	135	148
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,68%	19,70%
8	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	91,01%	90,90%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,97%	17,70%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	20,00%	60,00%



## V - REPARTITION SUR 100 EUROS DES BUDGETS CONSOLIDES

### REPARTITION SUR 100 EUROS DES COMPTES ADMINISTRATIFS (Fonctionnement + Investissement) (1)

Répartition des dépenses sur 100 €			Répartition des recettes sur 100 €	
Rappel ca 2014	CA 2015		Rappel ca 2014	CA 2015
Reversement de fiscalité (2)	26.89 €    29.40 €		Impôts locaux (3)	43.93 €    38.40 €
Assainissement	13.48 €    14.20 €		Etat (5)	26.45 €    22.18 €
Environnement	9.61 €    12.65 €		Taxes diverses (4)	11.93 €    12.94 €
Culture	16.82 €    11.84 €		Emprunts	7.82 €    11.00 €
Transports	9.30 €    9.77 €		Cessions	0.49 €    3.94 €
Développement économique	7.62 €    7.27 €		Communes membres	1.18 €    3.79 €
Dette	7.92 €    4.56 €		Usagers (6)	3.81 €    3.11 €
Sports	3.94 €    3.62 €		Autres subventions	1.99 €    2.21 €
Aménagement	0.62 €    2.29 €		Divers	1.06 €    1.46 €
Habitat	1.14 €    1.33 €		Département	0.58 €    0.61 €
Divers	0.60 €    1.21 €	Région	0.77 €    0.35 €	
Sécurité	0.27 €    0.71 €			
Tourisme	0.89 €    0.67 €			
Enseignement	0.91 €    0.49 €			

(1) répartition pour l'ensemble des budgets, principal et annexes, investissement et fonctionnement confondus.

(2) ce sont des reversements en faveur des communes membres au titre des attributions de compensation et de la dotation de solidarité communautaire.

(3) **les impôts locaux** comprennent la cotisation foncière entreprise, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe d'habitation, la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

(4) il s'agit de la taxe de séjour, de la redevance assainissement et du versement transport.

(5) les dotations de l'Etat comprennent la dotation d'intercommunalité, les compensations d'exonérations fiscales, le fond national de garantie individuelles des ressources, la dotation de compensation de la réforme de la TP, le FCTVA et les autres subventions d'Etat.

(6) les recettes issues des usagers comprennent les droits d'entrée, les loyers, les participations aux travaux réalisés dans le cadre du SPANC, l'achat de carburant GNV ...